

# les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve-en-Retz

N° 006 / septembre 2017



► *dossier*  
Le Patrimoine



# Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

Le mois de Septembre est synonyme de reprise de l'école, du travail, des activités et aussi de l'arrivée de l'automne. Gageons que celui-ci arrive comme l'année dernière, très tardivement.

Toutefois, j'espère que durant les vacances, vous avez pu recharger vos *batteries*, vous reposer et profiter, seuls ou en famille, de votre et de notre commune.

Durant l'été, bon nombre de manifestations ont eu lieu pour votre plus grand plaisir. Ce numéro retrace les moments forts du printemps avec en point d'orgue les *BÉNÉVOLES*. Car sans bénévole, pas d'activité, pas d'animation et donc une commune éteinte et sans vie ce qui, grâce à vous, n'est pas le cas.

Une fois encore, vous avez été les grands animateurs de cette période estivale. La Municipalité et moi-même vous remercions vivement pour votre implication bénévole. Ainsi, la population Villeretzienne et bien sûr les touristes peuvent profiter au maximum des animations estivales.

Malgré tout, il est temps de *remettre l'ouvrage sur le métier* afin de préparer les échéances qui arrivent pour tout le monde : Escapades Agricoles, travaux et études de divers projets, préparation du marché de Noël (et oui déjà), etc...

Le fil conducteur de cette 6<sup>ème</sup> édition des Échos de Villeneuve est *Le Patrimoine* de notre commune. Merci à Pierrette, Lucette et Alain pour ce dossier très enrichissant. Outre le dossier central consacré à ce thème, vous pourrez également découvrir des articles sur l'environnement, la vie associative, les dossiers d'actualité, le vivre à Villeneuve, la traditionnelle rétrospective de ce dernier trimestre et une programmation pour les activités à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous.

Alain DURRENS  
Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ

## Sommaire

-  Vivre à Villeneuve-en-Retz
-  Dossier
-  Rétrospective
-  Vie associative
-  Culture et Patrimoine
-  Environnement
-  Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz

Quadrimestriel - troisième quadrimestriel 2017 - Edité à 3000 exemplaires.

Mairie de Villeneuve-en-Retz - Place de la Mairie - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07.

**Directeur de Publication :** Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication :** Yannick Chiron **Rédaction :** Commission Communication - **Couverture :** Vincent Ducarne - **Correctrice :** Marie-Claude Hérault - **Conception et impression :** Atout Communication - Villeneuve-en-Retz - **Distribution :** Herbauges distribution.

**Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du premier quadrimestriel 2018 doivent impérativement nous parvenir avant le 6 novembre 2017 - mail : [mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)**



## TRAVAUX BOURGNEUF

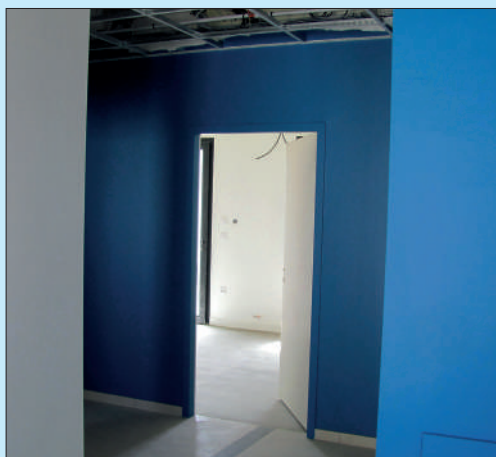
### Ancien îlot Marc ELDER

Le cabinet VERIFICA, qui a accompagné les élus sur ce projet, a maintenant terminé son travail. Le cahier des charges, destiné aux investisseurs, est écrit. Espérons que les professionnels de l'immobilier et du bâtiment soient au rendez-vous. Si parmi vos connaissances, il y a des personnes qui veulent investir, elles peuvent se faire connaître en Mairie. La municipalité se fera un devoir de les recevoir.



### Pôle médical

Les travaux du Pôle Médical en sont désormais aux dernières finitions. Les voiries ont été achevées en début d'été. La livraison est toujours prévue pour la fin septembre. Contrairement à l'enfouissement des réseaux de la rue principale de Saint-Cyr, qui dure maintenant depuis 18 mois, espérons qu'ENEDIS soit cette fois au rendez-vous.



## ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal vient de voir le départ de deux de ses adjointes.

Hélène BATARD, deuxième adjointe en charge du CCAS et des Affaires Sociales ayant choisi de réorienter sa vie professionnelle, a décidé de démissionner pour se consacrer à ses nouvelles activités qui la conduisent vers une autre région.



Un nouveau conseiller, Eric MARTIN rejoint le conseil municipal.

Les missions du CCAS et des Affaires Sociales sont attribuées au Maire délégué Jean-Bernard FERRER.

De même, Nathalie SAILLARD, huitième adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, a décidé de démissionner pour rejoindre un autre département.



Ange SPANO a été désigné pour la remplacer dans cette mission d'adjoint et prend en charge la mission Culture et Patrimoine. Fabrice RONCIN, actuel premier adjoint, a été désigné par le conseil municipal pour remplacer Nathalie au sein du Conseil Communautaire.

## URBANISME : DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LES CLÔTURES

La Mairie a instauré, sur l'ensemble de la commune de Villeneuve-en-Retz, l'obligation d'une déclaration préalable pour toutes les clôtures en limite séparative. Cette déclaration vous permet de savoir si votre projet est compatible avec la règle de votre zone d'habitation et elle l'acte de façon formelle en cas de contentieux dans le futur. Il vous appartient de vous rapprocher du service urbanisme pour les modalités.

### Pourquoi ce choix ?

- Pour ne plus avoir le désagrément de vous contacter et de vous obliger à détruire ou rectifier une clôture anormalement édifiée.
- Pour justifier au fil du temps de la manière dont la clôture a été édifiée (mitoyenne ou non).
- Pour préserver le cadre de votre environnement où que vous soyez : dans le marais, le bocage ou en zone urbaine.
- Exemple de ce qui ne doit pas être fait :

*hier*

*aujourd'hui*





## Rénovation de l'ancienne gendarmerie

Les travaux ont commencé en mai dernier par l'élimination de l'amiante dans le bâtiment. La maçonnerie est terminée ainsi que la rénovation de la toiture et de sa zinguerie. Les entreprises du second œuvre sont au travail pour une fin des travaux fin octobre et une livraison début novembre. Ces travaux terminés, citoyens et associations disposeront d'un nouvel espace adapté à leurs besoins.



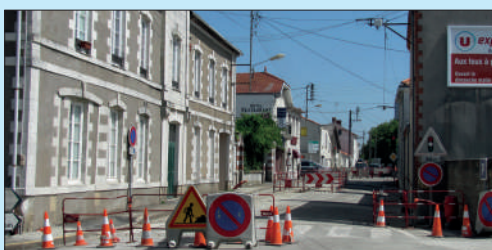
## Rénovation et extension de la Mairie

Le cabinet d'architecte TROFFIGUÉ travaille aux esquisses de la nouvelle mairie en faisant alliance de l'ancien et du moderne. Après avoir validé notre choix, le dossier de consultation des entreprises sera lancé fin septembre. L'ouverture des plis est prévu en novembre et le début des travaux est programmé pour janvier 2018.



## Voirie / Effacement des réseaux

La dernière semaine de juin et durant le mois de juillet, le SYDELA avec l'entreprise ALLEZ ont réalisé les travaux d'effacement des réseaux (éclairage public, téléphonie et réseaux électriques basse tension) dans le bourg de Bourgneuf, du musée à l'ancienne gendarmerie. En septembre, aura lieu la dépose des vieux appareillages et des poteaux. Ainsi, à la mi-septembre les travaux de voirie débiteront.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de la commune de Villeneuve-en-Retz ont mené une action de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans les trois restaurants scolaires de la commune. Une pesée des aliments est effectuée depuis le début de l'année 2017.

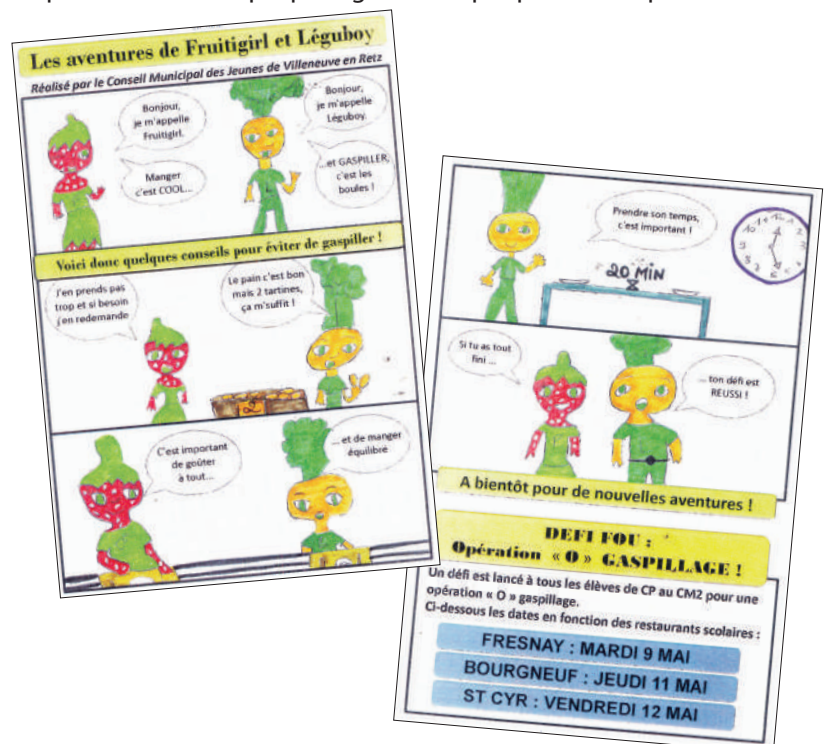
Afin de poursuivre l'action, la commission cantine du CMJ, accompagnée de la coordinatrice enfance jeunesse, Florence BERTHELOT, et du conseiller délégué au restaurant scolaire, M. MOUSSET, a proposé de créer et distribuer un flyer avec des conseils pour minimiser le gaspillage alimentaire.

Réalisés sous forme de bande dessinée par les jeunes du CMJ, ces flyers ont été distribués après les vacances d'avril à toutes les familles fréquentant les restaurants scolaires de la commune.

Un défi *Zéro gaspillage* consistant à terminer son assiette a été proposé à tous les élèves de CP au CM2 durant la semaine du 9 au 12 mai afin qu'ils puissent prendre conscience de l'importance de cette lutte *anti-gaspillage*. Chaque enfant, relevant correctement le défi, a été récompensé par un diplôme spécifique *anti-gaspillage*.

Ce défi, très apprécié par les élèves, a été un réel succès puisque 95% des élèves l'ont relevé en totalité.

Un grand bravo aux élèves qui doivent bien entendu poursuivre ce défi au quotidien car chaque petit geste compte pour notre planète !





## Place du Marais

Depuis sa réalisation, la place n'avait pas subi de travaux d'amélioration. Au fil des hivers et malgré les lames anti-dérapiage, la plate-forme en bois était devenue dangereuse par temps de pluie. Le conseil municipal a décidé de la rénover en faisant poser un enrobé. L'entreprise BOTON/GOUY a réalisé ces travaux en juin dernier, ce qui apportera, à n'en pas douter, un confort mais surtout une sécurité pour tous les utilisateurs.



## Assainissement

En début d'année, a eu lieu la réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue de Machecoul. Seule la réfection définitive de la chaussée restait à réaliser. Celle-ci a eu lieu durant l'été avec des travaux de rénovation, du plateau de ralentissement.

## TRAVAUX FRESNAY

### Toiture photovoltaïque - Salle des sports

C'est avec une certaine déception que nous avons procédé en juin dernier à l'ouverture de l'unique offre pour la réalisation de la toiture solaire de la salle des fêtes. Non seulement cette offre dépasse notre budget, mais en plus ne satisfait pas aux exigences de planning que nous avons imposées dans notre cahier des charges. Le Bureau Municipal a donc décidé de relancer une consultation et de reporter les travaux au printemps prochain pour une livraison fin juin 2018.

### Réhabilitation du Théâtre

Le projet est maintenant définitif et approuvé par le Conseil Municipal. Le dossier de consultation a été lancé fin juillet et l'ouverture des plis est prévue en septembre. Le 1<sup>er</sup> coup de pioche pour le lancement de la rénovation est prévu début novembre, le théâtre devant absolument être livré fin juillet 2018.



## NOUVELLE ENSEIGNE



Gérard GUILBAUD a créé son entreprise TECHNIBATI 44. Il est installé en tant que maître d'œuvre à Fresnay-en-Retz depuis mars 2017.

Fort d'une expérience de plus de 35 ans dans l'agencement et le bâtiment, il peut vous accompagner dans tous vos projets en neuf, rénovation, extension, surélévation ainsi qu'en restructuration de votre intérieur ou de votre

rénovation énergétique.

Il peut répondre en mission partielle ou complète en réalisant plans, démarches administratives (permis de construire ou déclaration préalable) recherche des artisans, suivi des travaux jusqu'à la réception.

Il accompagne également les professionnels du bâtiment en réalisant leurs métrés, plans techniques, plans d'exécutions ou plans des ouvrages exécutés.



Ses valeurs :

- Être à l'écoute de vos besoins, de vos souhaits de votre budget,
- Comprendre votre projet et votre façon de vivre,
- S'imprégner des lieux, de leur histoire et de leur âme,
- Faire que chaque projet soit unique et qu'il vous corresponde
- Instaurer une relation de confiance,
- Travailler avec un réseau d'artisans de proximité et passionnés par leur métier.

## DATES D'OUVERTURE

### CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS LOUPS FRESNAY

Vacances de la Toussaint	Du 23 au 27 octobre 2017
Vacances de Noël	Du 2 au 5 janvier 2018
Vacances d'hiver	Du 26 février au 2 mars 2018
Vacances de printemps	Du 23 au 27 avril 2018
Vacances d'été	Du 9 au 27 juillet 2018

## NUMÉROS INFIRMIÈRES

Cabinet	02 40 21 91 92 (répondeur)
Joëlle BIJINI (RENAUD)	06 20 27 76 54
Pascale MERCIER	06 62 18 60 21
Claudie ODIE	06 35 53 12 21
Nelly POIRIER	06 71 03 38 75



## HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

	Fresnay-en-Retz		Bourgneuf-en-Retz	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
lundi	08h30 à 12h30	Fermée	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
mardi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
mercredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
jeudi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	Fermée
vendredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
samedi	Ouvert uniquement semaines impaires 9h00 à 11h45	Fermée	Ouvert uniquement semaines paires 9h00 à 11h45	Fermée

Attention : Mairie de Bourgneuf-en-Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

## HORAIRES DES PERMANENCES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BUREAU 1	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
M.S.A. 02 40 41 39 27				de 9h à 17h sur rdv	
C.I.C.A.S. (AGIRC - ARRCO) 0820 200 189	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois sur rdv (si besoin 1 <sup>er</sup> et/ou 3 <sup>ème</sup> )				
C.A.R.S.A.T. (service retraite) 3960 / 09 71 10 39 60		3 <sup>ème</sup> du mois sur rdv (à partir de mars 2017)			
BUREAU 2					
A.D.I.L. 02 40 89 30 15				3 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 10h45	
Armée de Terre 02 28 24 20 40			3 <sup>ème</sup> du mois de 13h30 à 17h		
CAP EMPLOI 02 40 08 66 08	9h à 17h sur rdv	9h à 17h sur rdv			
C.A.R.A.C. 09 69 32 50 50					1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> du mois sur rdv
C.F.D.T. (Union Locale) 07 86 46 82 05	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois de 17h45 à 19h				
S.P.I.P. 02 72 20 53 00			4 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 17h		4 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 17h
BUREAU 3					
C.G.T. 02 40 84 34 89			3 <sup>ème</sup> du mois de 16h à 19h		
C.L.C.V. (Consommation Logement Cadre de Vie) 02 51 72 00 19		14h15 à 16h30 sur rdv			
C.A.R.S.A.T. (service social) 3960		9h à 17h sur rdv		9h à 17h sur rdv	
C.A.R.S.A.T. (service retraite) 3960 / 09 71 10 39 60	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois sur rdv				

## HORAIRES DÉCHETTERIES

déchetteries	adresse	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Bourgneuf-en-Retz	ZA Les Jaunins	9h à 11h50	13h30 à 17h20	13h30 à 17h20		9h à 11h50	13h30 à 17h20
Machecoul	ZI La Seiglerie	9h à 12h20	9h à 12h20	9h à 12h20		9h à 12h20	9h à 12h20
		14h à 17h50		14h à 17h50		14h à 17h50	14h à 17h50



## ÉTAT - CIVIL

### NAISSANCES

19 04 2017	HERPE BITAUDEAU Mahé-Loup
02 05 2017	BAYARD Julia
03 05 2017	PIRAUD Ilhan
05 05 2017	BOUTET Maël
10 05 2017	LEFORT Emy
05 06 2017	LIVENAIS-BOURGEAIS Maly
06 06 2017	GRIFFON Loan
18 06 2017	HAMON Tim

### MARIAGES

20 05 2017	CHARAUDEAU Michel et BRAUDEAU Sophie
27 05 2017	CHRÉTIEN Laurent et LHOSTE Audrey
24 06 2017	FORTINEAU Aurélien et ROBIN Olivia
01 07 2017	BAZIN Yoan et ROUILLÉ Alyssa

### DÉCÈS

19 03 2017	GUILLAUME Marguerite, veuve LEMARIÉ
28 03 2017	ARMANGE Marie, veuve DANIEL
30 03 2017	BILLY Yvette, veuve EON
14 04 2017	BACKÈS Philippe
30 04 2017	JOSNIN Guy
11 05 2017	BAUCHER Aimée, épouse DEJEAN
14 05 2017	PRIOU Laure
15 05 2017	BARBE Jacqueline, veuve BECKER
22 05 2017	CAROFF Yvonne, veuve PASTOR
04 06 2017	CALLARD Carmen, épouse FERRÉ
08 06 2017	BENOIT Marie, veuve ROBERT
16 06 2017	AUDION Paulette, veuve DURAND
23 06 2017	PUSNEL Adrienne, veuve RINCÉ
30 06 2017	RONDINEAU Louis

## LA FÊTE DE L'ENFANCE, UNE EXPÉRIENCE INSOLITE À RENOUVELER !



### **Vous êtes-vous déjà demandé combien d'adultes votre enfant rencontre au fil d'une journée d'école ?**

C'est pour apporter quelques éléments de réponse à cette question que la fête de l'enfance du bourg de Fresnay a été organisée, mais pas seulement...

Le vendredi 9 juin dernier s'est tenue la première édition de la *Fête de l'enfance*. Cette manifestation, c'est aussi la concrétisation d'un vœu cher aux élus de la commission enfance et affaires scolaires : participer à effacer les clivages école publique / école privée en invitant les familles et plus généralement tous les acteurs de l'enfance, familles et professionnels, à se côtoyer au sein des structures enfance de la commune, ainsi que des deux écoles.

Vincent BRARD, coordinateur enfance de Villeneuve-en-Retz, aidé de l'équipe d'animation, a organisé cette manifestation en déroulant une journée type d'un enfant. Après un mot d'accueil du maire délégué de Fresnay, Jean-Bernard FERRER, la fête a pu commencer en mettant en scène les différents acteurs dans leurs infrastructures respectives.

Le premier temps de cette fête a permis aux parents de découvrir les travaux ; bricolages, sculptures, bijoux, dessins... que les enfants ont réalisés en ateliers TAP, en parcourant les stands installés dans la salle polyvalente. Ce temps convivial a également donné l'opportunité aux parents de rencontrer tous les professionnels qui gravitent autour d'une journée d'un enfant ; agents municipaux de l'accueil périscolaire, agents de la restauration scolaire et intervenants TAP, y compris les intervenants extérieurs.



S'en sont suivis : un atelier de cirque, une démonstration de twirling et une démonstration de rollers (dans la salle de sport), une visite des locaux de l'accueil périscolaire...

Les écoles ont largement participé à cette fête en ouvrant leurs portes. La visite de l'école Saint Joseph a été animée par une représentation de percussions brésiliennes...

Puis la visite de l'école Victor SCHËLCHER s'est accompagnée d'une démonstration d'Aïkido.

Cette première manifestation a aussi été l'occasion pour l'équipe éducative de Victor SCHËLCHER de visiter l'école Saint Joseph. De même, l'équipe éducative de l'école Saint Joseph a participé à la visite de l'école Victor SCHËLCHER.



Ensuite, Nadine et son équipe ont fait visiter les locaux de la cantine de Fresnay et en a expliqué le fonctionnement... Pas facile pour les parents de connaître ses locaux alors qu'ils sont au travail au moment où les enfants y prennent leur déjeuner.

Chaque infrastructure a accueilli une animation correspondant à un atelier de TAP. De plus, lors de cette manifestation, les enfants ont eu l'occasion de participer à un jeu de piste, pour reconstituer la phrase mystère, chaque infrastructure visitée ayant hébergée un mot de la phrase mystère.

Enfin, pour conclure, cette action avait également été initiée pour :

- Affirmer notre volonté collective, professionnels comme élus, de mettre en œuvre toutes les ressources nécessaires au bien-être des enfants,

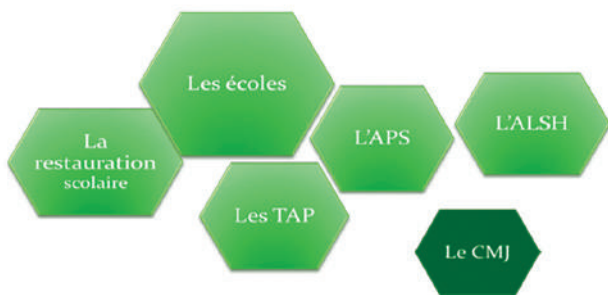


- Mettre sur le devant de la scène tous les agents municipaux ; acteurs de la vie des enfants et en ce sens faire connaître et faire valoir leur travail du quotidien.

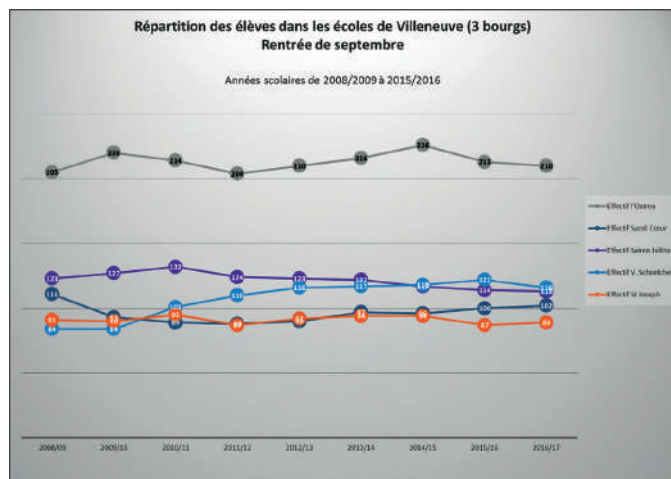
Les familles ont largement participé à ce premier rendez-vous et avec quelques ajustements, nous prévoyons de renouveler cette action à Fresnay et de l'étendre aux autres bourgs de la commune de Villeneuve-en-Retz.

Enfin, la rentrée scolaire c'est également l'occasion de fournir quelques données chiffrées sur les services du pôle enfance.

## Evolution des effectifs des écoles

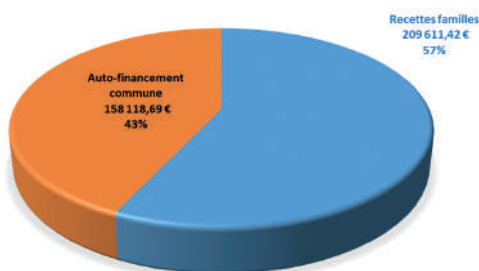


Pour venir compléter l'analyse budgétaire du pôle enfance, voici la répartition des élèves dans les écoles de Villeneuve-en-Retz. Pour l'année scolaire 2015/2016, 630 élèves étaient scolarisés dans les établissements de la commune.



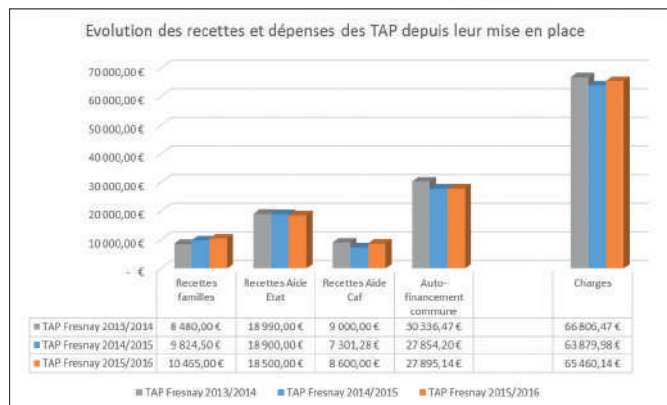
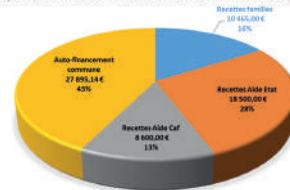
## Coût de la restauration collective et répartition de la prise en charge

Répartition des contributions au financement de centre de loisirs année scolaire 2015/2016



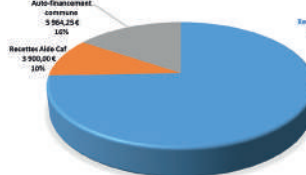
## Coût des TAP et répartition de la prise en charge

Répartition des contributions au financement des TAP année scolaire 2015/2016

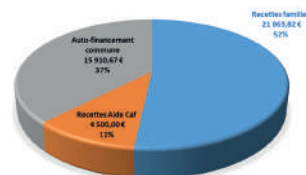


## Coût de l'accueil périscolaire (APS) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et répartition de la prise en charge

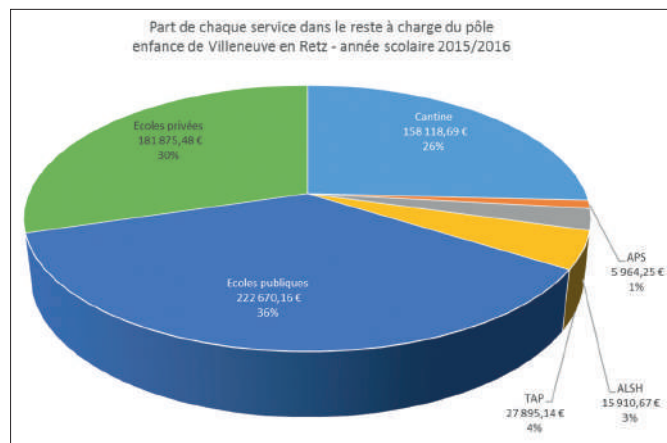
Répartition des contributions au financement de l'APS année scolaire 2015/2016



Répartition des contributions au financement de l'ALSH année scolaire 2015/2016



De manière plus générale, voici la répartition des restes à charge de la commune (auto-financement commune) sur les différents services du pôle enfance.



Les dépenses totales du budget de fonctionnement de Villeneuve-en-Retz pour l'année 2016 était de 2 683 667,49€, le budget du pôle enfance (reste à charge pour la collectivité) s'élève à 612 434,39€, ce qui représente 23% du budget global de la commune.

Ces dépenses ne comprennent pas les subventions versées aux associations dans le cadre de la politique enfance (Navire des Lutins, culturelles et informatiques aux écoles).

## BRÈVES DU CONSEIL

Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 3 dernières séances du 16 mai, du 30 juin et du 11 juillet derniers. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur les sites internet des 2 communes.

### Conseil Municipal du 16 mai 2017

#### Coût moyen d'un élève de l'École Publique

Le calcul du coût moyen d'un élève est important pour pouvoir maîtriser les dépenses de fonctionnement de nos structures scolaires d'une année sur l'autre. Il est basé sur la somme des coûts de fonctionnement des 2 écoles publiques (eau, électricité, fournitures diverses, charges de personnel...) divisé par le nombre d'élèves.

Pour rappel, il a été également décidé dans un précédent Conseil que serait différencié le coût d'un élève en classe maternelle de celui d'un élève en classe élémentaire. En effet, les moyens humains et matériels mis en œuvre pour un élève de maternelle sont plus importants que pour un élève plus âgé.

Pour information, le coût d'un élève de maternelle est d'environ 1250€ et celui d'un élève de classe élémentaire est d'environ 350€.

Le coût moyen sert également de référence au forfait versé aux OGEC de la commune (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, en charge de la gestion des 3 écoles privées de Villeneuve).

#### Montant des subventions à verser aux OGEC

Une convention entre chaque OGEC et la Commune a été signée en 2016. La modification du coût moyen de l'élève dans une école publique de la commune ayant évolué, il est nécessaire de passer un avenant avec chaque OGEC. Sur la base du nombre d'élèves fréquentant chaque école et le nouveau coût moyen de l'élève détaillé dans le point précédent, le montant des subventions à verser est récapitulé ci-dessous :

Forfait versé au coût moyen élevé avec distinction M/P	Maternelles	Primaires	Total
GS Sainte Julitte	43 616,87€	26 183,22€	69 800,09€
GS Sacré Cœur	37 385,89€	20 597,47€	57 983,36€
GS Saint Joseph	26 170,12€	22 343,02€	48 513,14€

#### Choix du maître d'œuvre pour le projet Mairie

Suite à la consultation lancée pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation et d'extension de la mairie de Bourgneuf, un rapport d'analyse des offres a été établi sur la base des 3 propositions que nous avons reçues.

Les résultats de cette analyse placent l'architecte Sandra TROFFIGUÉ en tête du classement. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre du projet à Sandra TROFFIGUÉ, de Pornic, pour un montant de 48 000€HT.

#### Travaux de voirie rue des Moines/rue de Château Gaillard

Des travaux de réaménagement de voirie vont être entrepris à Bourgneuf, dans les rues situées entre le musée et l'ancienne gendarmerie. Le Conseil autorise M. le Maire à signer le marché pour un montant de 271 000€HT.



#### Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confié le Conseil Municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Réparation du sol de la salle de sport de Fresnay (Société JAD'O Parquet pour 7020€TTC remboursé par les assurances)
- Busage et réfection du chemin des 4 routes (Société BROSSEAU-GUILBAUD TP pour 15710€TTC)
- Aménagement PMR rue des Mauges (Société BOTON-GOUY TP pour 1125€TTC)
- Achat de 2 VPI (vidéo projecteur interactif) pour l'école Ostréa (montant : 3415€TTC)
- Achat de boîtes de retour livres pour les 2 bibliothèques (montant : 5304€TTC)
- Réalisation de l'enrobé de la place du Marais (Société Boton-Gouy pour 7 935€TTC)
- Nettoyage et peinture de la salle des sports de Bourgneuf (Stéphane CALARD pour 16 398€TTC)

### Conseil Municipal du 30 juin 2017

#### Désignation des délégués pour les sénatoriales

Les prochaines élections Sénatoriales françaises auront lieu le dimanche 24 septembre 2017. Le vote des Sénatoriales fait l'objet de règles électorales bien spécifiques. Les sénateurs ne sont pas directement élus par les électeurs, contrairement aux législatives. Il s'agit d'un suffrage universel indirect. Chaque sénateur est élu par un collège d'élus issu de la circonscription qu'il représentera. Ce



collège de grands électeurs est composé de députés, de conseillers régionaux élus dans le département, de conseillers généraux et de délégués des conseils municipaux. La désignation de ces derniers au sein du Conseil Municipal de Villeneuve a été le principal objet de ce Conseil, dont la date a été imposée par la Préfecture. Une liste paritaire de 15 titulaires et de 5 suppléants a été votée à cette occasion.

## Conseil Municipal du 11 juillet 2017

### Tarifs APS/CLSH/TAP et cantine

Ce conseil a été l'occasion d'établir les nouveaux tarifs pour la prochaine rentrée scolaire pour les services en lien avec l'enfance. Concernant plus particulièrement ceux de la cantine, les nouveaux tarifs sont les suivants :

- 3,54€ par repas
- 3,23€ par repas pour les familles de 3 enfants et plus
- 5,30€ pour un repas adulte
- Coût Elior pour le personnel (le coût n'est pas connu à ce jour)

Pour les TAP, il a été acté de maintenir les tarifs de l'année scolaire précédente, à savoir 7€ par mois à Fresnay et 5€ par mois à Bourgneuf, la différence s'expliquant par la « jeunesse » du service à Bourgneuf, avec moins d'heures et moins d'intervenants proposés pour l'instant.

### Urbanisme : instruction ADS

Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont actuellement instruites par Pornic Agglo (pour les permis de construire, les certificats d'urbanisme opérationnels et les déclarations préalables avec taxes). Suite à la fusion des Communautés de Communes de la Région de Machecoul et de Loire-Atlantique Méridionale, il avait été décidé en Conseil Communautaire de dénoncer la convention avec Pornic Agglo pour que la CC Sud Retz Atlantique prenne en charge ce service instructeur.

Suite à des réunions de travail au sein de la nouvelle Intercommunalité, deux projets d'organisation de ce futur service sont actuellement en réflexion :

- Projet d'organisation 1 : L'idée d'un service instructeur communautaire *à la carte* avec certaines communes qui ne se *serviraient* pas (ou très peu) du service instructeur et d'autres qui l'utiliseraient pleinement.
- Projet d'organisation 2 : La vision du Bureau Municipal de Villeneuve qui propose de mutualiser les agents déjà en place en pré-instruction dans les communes (Machecoul, St Mars, Legé et Villeneuve) pour créer un service instructeur communautaire commun.

Après une longue délibération, le Conseil Municipal choisit à l'unanimité de soutenir le projet d'organisation n°2. Cette vision sera défendue en Conseil Communautaire.

### Composition du Conseil Municipal

Suite au départ de 2 adjointes pour des raisons personnelles, M. Eric MARTIN intègre le Conseil Municipal en remplacement de Mme Hélène BATARD.

En remplacement de Mme Nathalie SAILLARD, M. Ange SPANO est élu Adjoint à la Culture et au Patrimoine, et M. Fabrice RONCIN est élu Conseiller Communautaire.

### Dénomination de voie

Dans le cadre du chantier du Pôle Santé, en cours d'achèvement, il est nécessaire de donner un nom à la voie qui desservira ce nouveau complexe. A la majorité, il a été décidé de donner le nom de Mme Simone VEIL. Cette voie s'appellera donc *Allée Simone VEIL*.

### Décisions du Maire

- Régularisation de 10 concessions cimetières (montant 3045€TTC)
- Étude de programmation pour le futur complexe scolaire de Fresnay (montant 11 550€TTC)
- Achat de chaises pour la salle polyvalente de Fresnay (montant : 4 730€TTC)
- Achat d'un logiciel de gestion Enfance/Jeunesse/Cantine (société 3D Ouest, pour un montant de 7 350 €TTC)
- Réalisation du balisage de 5 sentiers de randonnée (Retz Agir, pour un montant de 7 435€TTC)
- Remplacement d'armoires réfrigérées dans les 3 salles polyvalentes de Villeneuve (société Angel Froid, pour un montant de 6 176€TTC)
- Création du site internet de Villeneuve-en-Retz (société Antiopa, pour un montant de 6 958 €TTC)
- Installation d'un afficheur pédagogique pour la gestion du bruit dans la salle de Saint-Cyr (société Studio L'Arsène, pour un montant de 1 013€TTC)
- Démolition du préau de l'école publique de Fresnay (société BILLON, pour un montant de 4 000€TTC)

## DESSERTE LOCALE DES MARCHÉS DE PORNIC ET DE MACHECOUL



Par délibération en date du 11 juillet dernier, les élus du Conseil Municipal ont décidé de ne pas renouveler la convention les liant avec le département pour la desserte locale (trajets en bus) des marchés de Pornic et de Machecoul.

Cette décision est le résultat de trois constats :

- La faible fréquentation des bus par les habitants de Villeneuve-en-Retz,
- Le coût important de ce service (un peu plus de 4000 € par an) eu égard à cette fréquentation réduite,
- La possibilité d'utiliser le service *Lila à la demande* pour se rendre sur ces marchés.

Les habitants de Villeneuve-en-Retz pourront donc toujours se rendre sur ces marchés mais en empruntant le service *Lila à la demande* (Taxi). Pour utiliser ce moyen de locomotion, une inscription en Mairie est obligatoire.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès des mairies de Bourgneuf ou Fresnay aux jours et heures habituels d'ouverture.

## VOUS AVEZ DIT PATRIMOINE ?

Cette édition des *Échos de Villeneuve* traite du Patrimoine. La remise en état et la préservation du patrimoine communal, petit ou grand, représente pour l'équipe municipale une priorité certaine.

Dans une commune, la mémoire du patrimoine est un élément essentiel de notre identité, de notre histoire collective. C'est ce que nous partageons aujourd'hui. Nous aimons notre patrimoine. C'est pourquoi, le peu que nous avons, nous voulons le sauvegarder, le protéger, et le faire connaître car, c'est un héritage commun que nous laisserons à nos enfants, qui tient compte de l'histoire, de la mémoire, et de la vie de notre commune nouvelle à un moment donné.

Le patrimoine, ce n'est pas un luxe, du supplément d'âme ou de la nostalgie, c'est une vraie richesse et un lien social par la culture.

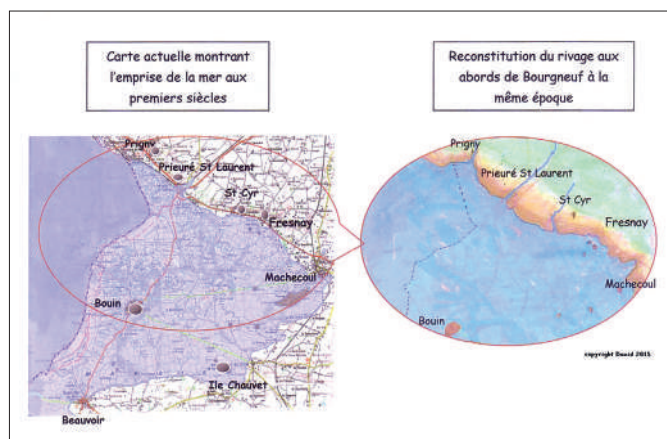
Préserver et restaurer notre patrimoine fait partie de la préparation de notre avenir. Il ne suffit pas de sauvegarder et de valoriser notre patrimoine : il faut le comprendre, le respecter et assumer ainsi la transmission de la mémoire locale.

Joséfina ALDECOA, écrivaine espagnole (1923/2011) a dit : *Éduquons les enfants. Éduquons-les à la tolérance, à la solidarité. Transmettons-leur la chose la plus importante que nous avons : le patrimoine culturel pour ma part, je rajouterai : le respect de soi, des autres et des règles établies...*

Jean-Bernard FERRER  
Maire délégué de Villeneuve en Retz

Faisant partie de la baronnie de Retz qui fut, par la suite, érigée en duché, l'ancienne commune de Bourgneuf relevait du duché de Bretagne. Située aux confins de celui-ci, elle a, de tous temps, été une région de passage et d'influences à la fois bretonnes et poitevines.

L'histoire de Bourgneuf-Saint-Cyr est directement liée à celle du rivage. L'évolution de la côte a successivement donné naissance, assuré la prospérité, puis provoqué le déclin des deux bourgs.



### Aux origines

Il y a environ 2000 ans, Machecoul était au fond d'un vaste golfe qui s'ouvrait de la pointe Saint-Gildas à Fromentine. Des îles, comme celles de Bouin ou de l'Île Chauvet, ponctuaient l'horizon.

Le village de Saint-Cyr était bâti sur le versant d'une colline en bordure de la mer. Il disposait d'un petit port. La paroisse s'étendait de Prigny à Fresnay. Entre Saint-Cyr et Prigny, un prieuré dédié à Saint Laurent était le seul lieu notable.

### Un territoire transformé par ses marais

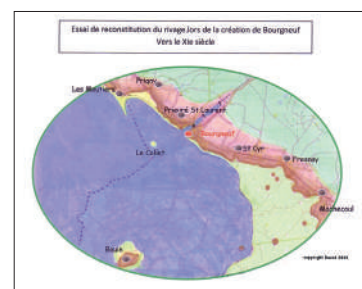
Progressivement, les alluvions venues de la Loire comblèrent le golfe et donnèrent naissance à une zone de marais. Elle fut

mise à profit par l'homme pour développer des pâtures, des cultures et implanter l'industrie salicole héritée des Romains. Tout le fond de la baie, délaissé par la mer, fut converti en marais salants dont la production s'accrut considérablement, nécessitant une exportation maritime directe.

L'envasement éloigna cependant le rivage des sites habités : Saint-Cyr dut abandonner son rôle de port. Vers le X<sup>ème</sup> siècle, le rivage était approximativement au niveau de l'Hopitau. C'est probablement vers cette époque qu'il fallut trouver un emplacement plus favorable : Ainsi naquit un *bourg neuf*.

Il se développa rapidement, au point qu'un couvent dédié à Saint François y fut bâti par des moines Cordeliers, à la demande de Gérard de Machecoul. Terminé en 1342, il subsista jusqu'au XVII<sup>ème</sup>

siècle ; les événements révolutionnaires entraînèrent sa disparition complète. Il n'en reste aujourd'hui que peu de traces.



### La Baie de Bourgneuf : un pôle européen du sel

Le volume des échanges avec l'Angleterre, les villes de la Hanse et la Hollande augmenta durablement. Entre le XIV<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle, Bourgneuf était une capitale du commerce maritime du sel : on vit jusqu'à 200 navires simultanément dans la Baie.

L'église de Saint-Cyr fut jugée trop éloignée par la nombreuse population de Bourgneuf : René de Retz fit bâtir Notre-Dame-de-Bon-Port, consacrée en 1458.

Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les territoires de Bourgneuf et de Saint-Cyr contenaient à eux seuls plus de 20% des aires de marais salants du Pays. Mais les exportations concernaient aussi le blé, les fèves, le vin.



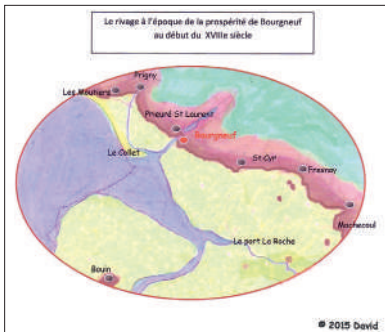


## Une commune riche et vivante

Peu à peu, Saint-Cyr voyait son importance diminuer, alors que Bourgneuf y trouvait une source de grande prospérité. De nombreux négociants, armateurs, hommes de loi, commerçants y exerçaient leurs professions, bâtissaient de riches maisons dont certaines sont encore visibles aujourd'hui.

Le tiers d'entre elles appartenait à des familles qui devenaient assez riches pour acheter leurs fiefs et droits seigneuriaux et portaient presque toutes, un titre de noblesse. La ville disposait d'une structure importante : une cour de justice, une administration fiscale, toutes les professions liées à l'activité maritime, à l'entretien et à la construction de bateaux, à l'accueil et au divertissement des équipages étrangers en attente de leur rembarquement.

L'envasement se poursuivait longtemps sans affecter l'activité commerciale de la ville. Les manutentions s'effectuaient le long des étiers. Celui de la Taillée, beaucoup plus large et profond qu'aujourd'hui, permit jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, à de petits bateaux, d'assurer l'approvisionnement des gros navires ancrés plus au large.



## Le déclin de l'activité salicole

Ajoutés à cette évolution naturelle inexorable, les aléas politiques et le développement de pôles concurrents menèrent au déclin de l'activité salicole et,

par conséquent, à celui de la ville. Bourgneuf, qui avait donné son nom à la Baie, se trouva trop éloigné du rivage. L'activité déclinait, les fortunes s'enfuyaient.

## La période révolutionnaire : un tournant sociétal

La période révolutionnaire affecta lourdement la vie du Pays, la zone étant tenue successivement et à plusieurs reprises, par les troupes royalistes et celles de la République, lors de leurs passages entre Machecoul et Pornic. Bourgneuf perdit 45% de sa population, Saint-Cyr fut en partie brûlée, notamment son église, les récoltes furent détruites ou réquisitionnées. Faute d'entretien, la production des marais salants devint insignifiante.

Le calme revenu, la nécessité de relever le Pays contribua à apaiser les tensions, alors que l'évolution économique obligeait à une restructuration profonde. Cette période

permit à une nouvelle bourgeoisie de se révéler ; elle avait été limitée dans ses ambitions sous l'Ancien Régime.

## Le XIX<sup>ème</sup> siècle : un nouveau visage

Tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, quelques familles de notables, unies par leurs alliances, assurèrent la direction de la commune, sans toutefois parvenir à enrayer le déclin de l'activité maritime.

Le renouveau religieux de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle permit de reconstruire les églises : Notre-Dame-de-Bon-Port entre 1854 et 1893, l'église de Saint-Cyr entre 1898 et 1901.



S'il ne fut jamais question d'enseignement secondaire à Bourgneuf, plusieurs écoles de filles et de garçons furent créées ; l'une d'entre elles abrite aujourd'hui le musée du Pays de Retz .



La période contemporaine consacre un partage entre les activités agricoles, l'exploitation des produits de la mer, l'artisanat et le tourisme. L'activité salicole a totalement disparu de la commune au début des années 1970 ; elle renaît au début des années 2000, après la remise en état d'anciennes salines par de jeunes paludiers.

Pierrette DAVID, Lucette FERRÉ et Alain BENZONI  
Juin 2017

## L'ÉGLISE DE BOURGNEUF-EN-RETZ

La première chapelle de Bourgneuf a été très certainement construite au XIII<sup>ème</sup> siècle. Elle fut bâtie à l'endroit où devait s'élever plus tard l'église construite au XV<sup>ème</sup> siècle. Elle fut consacrée le 14 mai 1458, sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Port, succursale de Saint-Cyr jusqu'en 1672, où elle devint paroisse.

Pendant les guerres de Vendée, le curé MARCHESSE ayant prêté serment à la constitution civile du clergé, l'église fut relativement épargnée et transformée en magasin à fourrage. Les effets de la fabrique sont transportés à Nantes. La réunion du Conseil Régional du 7 thermidor an VIII (26 juin 1800) insiste sur la nécessité de réparation du clocher, car il sert de point de repère pour la navigation dans la Baie.

Dès son arrivée, le curé ESSEAU est frappé par le triste état de l'église. Le péril devient éminent, l'inclinaison des murs fait de nouveaux et inquiétants progrès.

Il est décidé de construire une nouvelle église. Avant que cette église ne fût démolie, le curé ESSEAU entreprit la construction de l'église actuelle.

En 1850, Messieurs RENOU et FAUCHEUX sont invités par le Conseil de fabrique à faire un rapport, qui se révèle sans appel : l'église est irréparable. Une commission est alors formée. Elle comprend le curé ESSEAU, Alphonse CHARRUAU et François BRUÈRE, conseillers municipaux et les conseillers de fabrique. GILÉE, architecte, est chargé de l'affaire : il lui est demandé de faire une église de style ogival et son devis ne devra pas dépasser 60 000 francs sans le clocher. Le plan présenté à la commission en juin 1851 rallie les suffrages.

Une grave question se pose alors : Où construire ? Au même emplacement ou dans le cimetière ? On finit par s'accorder sur l'emplacement du cimetière. Les travaux débiteront en 1854. Une épidémie de choléra donnera raison au déplacement du cimetière route de Nantes.

Le 23 juillet 1863, la bénédiction fut enfin faite par le chanoine BLANCHARD, supérieur du collège de Machecoul. Il ne reste plus qu'à faire le clocher. Ce n'est qu'en 1876 que GILÉE en fera les plans. Approuvés par le Préfet en 1876, les travaux débiteront en 1892. il aura ainsi fallu plus de 40 ans pour voir l'église achevée.

C'est un magnifique bâtiment de style ogival, doté de quatorze colonnes. Il fait 19 mètres de hauteur sous voûte, 40 mètres de longueur et 23 mètres de largeur au transept. Le clocher, en pierres de Saint Savinien, de 55 mètres de hauteur, est orné par de nombreuses sculptures de Vallet. Les vitraux sont d'Antoine MEURET.

Le bâtiment, mal entretenu, sera victime de la tempête en 1972. Il fallut alors se résoudre à abaisser le toit.

L'église dut renoncer, pour raison de vétusté, à sa belle nef en pierre, pour la remplacer par un plafond lambrissé, rabaissé de plusieurs mètres, assez disgracieux, mais qui rend l'édifice plus lumineux.

En 2013, le Maire Robert BLANCHARD et la municipalité, décident de rénover l'église car les travaux deviennent urgents. C'est l'architecte PÉRICOLO et le Maître VERRIER PECHOUSSEK qui seront choisis.

Une année de travaux sera nécessaire pour cette remise en état.



L'église de 1892

## L'ÉGLISE DE FRESNAY-EN-RETZ

L'église primitive existe déjà au XIII<sup>ème</sup> siècle, en atteste le passage de l'évêque de Nantes, Gaufridus, en 1210.

En 1681, l'église est en mauvais état. Une nouvelle église est donc édifée par les Catholiques (nous sommes en pleine Guerre de Religion). Pour cette construction, le Roi Louis XIV fera don de 200 livres.

Quelques traces de cette église subsistent, une pierre gravée située près de la porte latérale sur laquelle on peut lire *Le grand autel a este fait bâtir par Messire Harry DE BASTELARD chevalier, seigneur, chastelain DE LA SALLE et Dame DE LAUNAY son épouse, seigneurs fondateurs de cette église l'an 1684.*

Durant la révolution, l'église est détruite par les républicains en 1793.

En 1801, le calme revenu, le besoin d'une nouvelle église se fait sentir car les offices se déroulent depuis plusieurs années dans un pressoir.

C'est l'abbé GRELIER qui est à l'origine du projet de construction. Cette nouvelle suscite un tel enthousiasme auprès des paroissiens que ceux-ci prennent totalement en charge le financement de la nouvelle église, aidés par des paroissiens de Saint-Cyr et de Sainte-Pazanne.

L'ancienne église était trop petite. Il est donc décidé d'allonger la nef de 8 pieds avec de plus grandes ouvertures. L'argent récoltée ne permettant pas de construire tout de suite le clocher, des murs d'attente sont prévus. Les pierres de l'ancienne église ne suffisant pas, des pierres provenant des remparts de Machecoul et de l'abbaye de la Chaume sont utilisées.

C'est en 1803 qu'à lieu la bénédiction de la nouvelle église par l'abbé MASSONNET, curé de Machecoul.

En 1822, on commence la construction du clocher et d'une nouvelle travée de 7 m. Ces travaux seront terminés en 1883 et complétés par une flèche surmontée du coq et de la croix.

En 1884, la cloche est mise en place. Elle reçoit le nom d'Amélie, Louise, Henriette, Adélaïde, Françoise. L'édifice enfin terminé est béni le 31 août 1884.

Entre autre objets et meubles remarquables, l'église contient le maître-autel de l'église de Bourgneuf-en-Retz (datant de 1716) qui fut installé en 1900 dans l'église de Fresnay. On y découvre aussi, un crucifix mis en place en 1875, les statues de la Vierge, Sainte Madeleine et Saint Jean installées au pied de la croix en 1882.



## L'ÉGLISE DE SAINT-CYR- EN-RETZ



Le premier bourg de Saint-Cyr-en-Retz remonte à l'époque Mérovingienne, voire Romaine. A l'origine, un petit prieuré placé sous le vocable de Saint Laurent est fondé au XI<sup>ème</sup> siècle. Plus tard, en 1262, le seigneur de la Noé Briord construit une chapelle qui sera étendue par la suite au XV<sup>ème</sup> et au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Bourgneuf, qui est une enclave de Saint Cyr, naît au XI<sup>ème</sup> siècle et connaît son apogée au XVII<sup>ème</sup> siècle.

A l'origine, la petite chapelle du seigneur de la Noé Briord était composée d'une nef flanquée d'un clocher au Nord de l'édifice. Par la suite, l'extension du bâtiment s'est faite vers l'Est. Une seconde nef plus large est rajoutée ainsi qu'une sacristie collée au chœur.

A la révolution, l'église est incendiée en 1794 par les républicains et se retrouve en très mauvais état. Un nouveau lieu de culte est alors édifié à l'emplacement du cimetière.

Plus d'un siècle plus tard et à la suite d'une souscription menée par les habitants de Saint-Cyr, le projet de la nouvelle église est lancé. Ce projet sera confié à l'Architecte BOUGOUIN, architecte du département, qui choisira d'élever un bâtiment de style néo gothique, s'inspirant sans doute de l'église de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Les premières pierres de l'église ont été posées le 12 juillet 1897 (d'après les écrits d'une Saint Cyrienne)

Sa dernière rénovation a eu lieu de mars 2013 à avril 2015.



## FRANÇOIS DE LA NOÛE SEIGNEUR DE LA NOÉ BRIORD

François DE LA NOÛE naît en 1531 au manoir de Briord qui se trouvait à l'époque sur la commune de Fresnay-en-Retz. Il y passera son enfance et en fera sa demeure familiale.

Page du futur Henri II, il s'illustre lors des guerres d'Italie et y rencontre François DE COLLIGNY, initiateur de la

réforme en Bretagne. En 1558, François DE LA NOÛE se convertit au protestantisme et combat aux côtés DE COLLIGNY lors des Guerres de Religion. Il y perd un bras, remplacé par une prothèse en fer, d'où son surnom de *La Noüe bras de fer*.



Fin diplomate, il se voit confier en 1572 par Charles X, la mission d'obtenir la reddition de la Rochelle, qui est alors aux mains des protestants. Malheureusement, il n'aboutit pas dans cette mission.

Las des rivalités politiques en France, François DE LA NOÛE reprend son habit de soldat et s'engage aux côtés des Hollandais contre les Espagnols. Fait prisonnier en 1580, il reste cinq ans en prison.

Il profite de ce temps pour écrire *Discours politiques et militaires* et *Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles*.

Ces ouvrages feront de François DE LA NOÛE un des historiens et moralistes les plus remarquables du siècle.

En 1589, il se rallie à Henri IV et combat à ses côtés.

Les troubles en Bretagne, opposant le duc DE MERCŒUR et le prince DE DOMBES, obligent François DE LA NOÛE à rentrer au pays. Engagé aux côtés du Prince DE DOMBES, il se bat avec lui lors de la bataille de Lamballe. C'est lors de cette bataille qu'il est mortellement blessé. Il décède le 4 août 1591 des suites de ses blessures.

Le manoir que nous connaissons aujourd'hui n'a plus rien à voir avec le château de François DE LA NOÛE mais se trouve sur son site.

Merci à Alfred CHAUVIN, historien de Fresnay, pour l'aide apportée et sa grande gentillesse.



Une nouvelle mairie va être édifée, mieux adaptée aux besoins de la nouvelle commune de Villeneuve-en-Retz. Elle sera proche de la Place, image et cœur du bourg de Bourgneuf. C'est l'occasion de rappeler quelle est son histoire.<sup>1</sup>

## LA PLACE

C'était la principale *place* de la ville et, mis à part le bâtiment de l'ancienne pharmacie, nous en voyons les façades presque comme elles étaient au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

Depuis le Moyen-Âge et jusqu'à notre époque moderne, la place et la rue de la Mairie ont vraiment été le cœur du bourg.



A l'angle de la rue du Château Gaillard, se trouvaient le tribunal seigneurial et la prison. Durant tout le Moyen-Âge et jusqu'à la Révolution, Bourgneuf fut le siège d'une *châtellenie*, c'est-à-dire une juridiction seigneuriale.

On conçoit, l'importance de la justice dans une ville où circulaient de nombreux marins de nations différentes : parfois en guerre, désœuvrés, attendant pour rembarquer que les vents soient favorables.

Outre le cachot, la maison du tribunal comprenait *une chambre bien décorée pour les audiences* et le logement du geôlier.

Devant le bâtiment, au centre du carrefour actuel, était fiché un poteau muni de deux anneaux en fer. Il servait à exposer les criminels en signe d'infamie. Représentation du pouvoir féodal, il fut abattu en 1789.

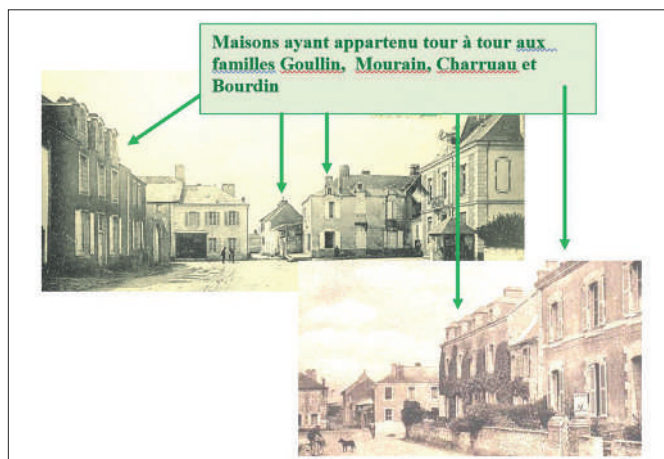
Sur la place, se trouvait *Le Puits* autour duquel se rencontraient quotidiennement les habitants. C'est également là, que s'est tenu le marché hebdomadaire du samedi, jusqu'en 1835, date de la construction des premières halles. Il a donné son nom à la rue, aujourd'hui nommée *de la Mairie*.

Le Seigneur avait droit de *coutume*, c'est à dire qu'il opérait des prélèvements en espèces ou en marchandises. Les pêcheurs de Bourgneuf devaient montrer leurs poissons au commis du Seigneur, afin qu'il prenne tout ce qui lui plaisait, en *payant raisonnablement*. L'esturgeon, notamment, donnait lieu au prélèvement *de la tête et de trois doigts en arrière de la tête*.

Pendant la Révolution, l'endroit fut appelé successivement *place de la Liberté* (1793) et *place de l'Égalité* (1798). On y célébra les fêtes révolutionnaires en l'honneur de l'Être suprême : *toute la population, la municipalité, les nombreuses troupes, d'infanterie et de cavalerie, casernées à Bourgneuf suivaient des chars fleuris dédiés à la déesse Raison*. On y planta l'Arbre de la Liberté que les troupes royalistes coupèrent à chaque fois qu'ils s'emparèrent du bourg.

Les troubles de cette période apaisés, son nom changea encore pour *Place d'armes* en 1807, puis, plus prosaïquement, *place de la Mairie* à la construction de celle-ci en 1868.

C'est donc naturellement que des maisons bourgeoises furent construites tout autour, dès le 18<sup>ème</sup> siècle. Les principaux notables de la ville - BRUÈRE, CHARRUAU, MOURAIN, GOULLIN, plus récemment BOURDIN - édifièrent au 19<sup>ème</sup> siècle les grandes maisons que l'on voit aujourd'hui. Grâce à leurs alliances, ces familles ont tour à tour dirigées la commune.



Pierre MOURAIN, tué par les Vendéens en 1793, fut le premier Maire de Bourgneuf en 1790. Il vécut notamment dans la maison située tout près de la mairie actuelle, ce qui fait de celle-ci la plus ancienne maison de la place.

Elle possède encore le toit d'ardoises à pente brisée des maisons importantes de l'époque.



Ses façades donnant sur la rue ne comportent aucun ornement ; celle donnant sur la cour possède une remarquable saillie couverte d'ardoises harmonieusement agencées.

Le corps principal de la maison est constitué d'un rez-de-chaussée sur une cave et un étage surmonté d'un immense grenier d'une seule pièce, parfaitement éclairé par plusieurs lucarnes (disparues au début du 20<sup>ème</sup> siècle). A l'étage, il y avait un parquet ouvragé, autre signe de l'aisance des propriétaires.

Pierre MOURAIN, sa famille et ses descendants, jusqu'à aujourd'hui, continuèrent d'habiter le centre du bourg.





Face à la mairie, la remarquable maison aux lucarnes arrondies fut autrefois habitée par le sénéchal Pierre-Marie GOULLIN DE L'ÉRAUDIÈRE.

Enfin, le bâtiment de la Mairie.

Ce n'est que sous le Second Empire que les édiles souhaitèrent disposer d'un bâtiment en propre. Jusque là, la municipalité louait un local sur la Place.



Le bâtiment de la mairie a été construit en 1868, d'après les plans de l'architecte LENOIR, sur l'emplacement de vieilles demeures. Son aspect extérieur a peu changé depuis, mais le pont bascule et sa cabine ont disparu dans les années 1990.

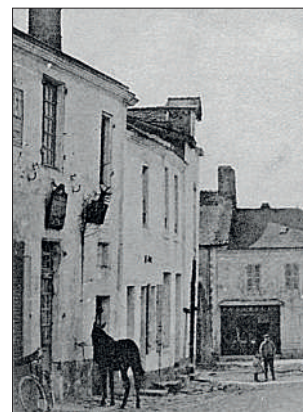
L'activité commerciale et artisanale, déjà présente au 19<sup>ème</sup> siècle, a été confortée au 20<sup>ème</sup> dans cette partie du bourg,

avec une maréchalerie, deux cafés, un bureau de tabac, une mercerie, une boucherie-charcuterie, une pharmacie et une quincaillerie. Cette dernière, installée depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle dans la vieille maison de Pierre MOURAIN, nous a laissé le fantôme de sa vitrine après qu'elle eût baissé son rideau dans les années 1990.

De nos jours, mis à part le cabinet médical, le quartier est complètement résidentiel.

La voirie moderne, a fait disparaître sous le bitume, les vieilles pierres de lest, si désagréables aux pieds des passants, que l'on voyait encore par endroits dans les années 1900. Elles étaient aussi un témoignage du passé de la ville.

Toutes ces grandes et belles maisons qui bordent la rue et la place de la Mairie, d'une architecture à la fois stricte et élégante, forment un ensemble cohérent et harmonieux. Ils sont l'évocation du Bourgneuf des 18 et 19<sup>ème</sup> siècles.



Pierrette DAVID, Lucette FERRÉ, Alain BENZONI  
Juin 2017



1 • Sources: archives départementales, ouvrages et articles de Joseph Le Clainche, Roger Mathorel et Jean Mounès



## LE COUVENT DES CORDELIERS

En 1296, Guillaume DE RIEUX et Anne DE MACHECOUL, son épouse, de la famille seigneuriale de Bourgneuf, font venir à Nantes des moines appelés Franciscains, du nom de Saint-François d'Assises, leur fondateur. Cordeliers, à cause de la ceinture de corde nouée dont ils ceignaient leurs reins, et Mendiants parce qu'ils ne pouvaient rien posséder en commun ni en propre, ils ne devaient vivre que d'aumônes.

En 1306, Girard DE MACHECOUL et Aliénor DE THOUARS, son épouse, traitent avec les Cordeliers pour qu'ils fondent, à Bourgneuf, un couvent de leur ordre. La condition expresse de cette fondation fut que les religieux, avec les revenus promis par les généreux donateurs, construiraient un hôpital capable de recevoir quinze pauvres, un appartement pour les pauvres femmes en gésine et un logement pour l'administrateur. Une église est reconstruite. Le couvent est construit dans le prolongement de la rue de la mairie (actuellement un parking).

En 1333, le pape Jean XXII approuve la fondation à condition que les fondateurs assurent un revenu suffisant pour l'entretien de douze religieux. En 1337, Girard DE MACHECOUL et son épouse avaient déjà abandonné aux frères Mendiants 900 aires de marais salants et 50 hommées de prés (soit 14,5 hectares). Aujourd'hui encore, le nom de certains villages des environs conserve le souvenir des donations de cette époque (Fief l'Abbé, le Pré aux Moines, la Bouie...).

Le 2 octobre 1337, les deux époux abandonnent la toute propriété et la jouissance de ces mêmes biens aux Franciscains. Parmi les conditions de cette donation, il est prévu qu'un religieux visitera, chaque jour, les pauvres malades de l'hôpital dans la chapelle duquel trois messes basses seront dites chaque semaine.

Le 31 octobre 1343, GIRARD est inhumé dans l'église du couvent. Louis DE MACHECOUL devient seigneur de Bourgneuf. En 1363, Aliénor DE THOUARS est inhumée près de son époux

Pendant tous les événements de la guerre civile, les Cordeliers avaient bien touché les revenus donnés pour fonder un hôpital, mais ils ne s'étaient aucunement préoccupés de remplir les obligations qu'ils avaient acceptées. Au lieu de construire l'hospice, ils s'approprièrent les revenus destinés à cette pieuse institution.



En 1427, Jean DE CRAON, seigneur de Bourgneuf, arrière-petit fils des fondateurs du couvent des Cordeliers, entame une procédure pour obliger les religieux soit à restituer leurs revenus perçus, soit à remplir les conditions imposées et acceptées. Les religieux prennent alors l'engagement de faire la construction pour laquelle ils touchent des revenus, et ce depuis plus de quatre-vingt ans. Ils construisent en partie sur l'emplacement de l'auberge Rétro (de nos jours).

En 1458, René DE BOURGNEUF et son épouse fondent la nouvelle église de Bourgneuf.



En 1462, le procureur du Duc porte plainte contre les Cordeliers qui répondent que tous leurs héritages leur ont été donnés par les sires de Retz, sans conditions imposées. Ils gagnent le procès. Ce succès obtenu, les Cordeliers s'emparent de tous les biens, laissant tomber l'hôpital en ruine et mourir les pauvres sans secours.

En 1598, à la suite d'une grande marée et d'un vimer, le clocher fut emporté. L'hospice du couvent disparut le premier, probablement par manque d'entretien. En 1666, on trouve un jardin à son emplacement.

En 1790, les deux derniers Cordeliers partent et le couvent est vendu comme bien national.

## LE MUSÉE DU PAYS DE RETZ installé dans l'ancien couvent des Cordeliers

Le Musée du Pays de Retz est installé dans l'ancien couvent des Cordeliers, dans le bourg de Bourgneuf depuis 51 ans. C'est l'occasion de revenir sur l'histoire de ce musée et de ce bâtiment.

En 1966, Jean MOUNÈS, Eloi GUITTENY, Pierre FRÉOR et Constant BOISSERPE fondent l'Association des Amis du Pays de Retz, dont l'objectif est de rassembler les objets témoins du passé dans un musée pour les présenter au public. Cette même année, Jean MOUNÈS, historien, géographe et enseignant fonde le Musée du Pays de Retz.

Plusieurs communes du Pays de Retz souhaitaient accueillir ce musée, mais aucune ne disposait de local adéquat. Le maire de Bourgneuf-en-Retz de l'époque, le docteur Yves QUÉROUIL, qui habitait alors en face de la mairie, décida d'installer provisoirement le musée dans la cuisine de sa maison afin que celui-ci puisse ensuite être déplacé dans l'ancien couvent des Cordeliers. Le 4 avril 1966, le Musée du

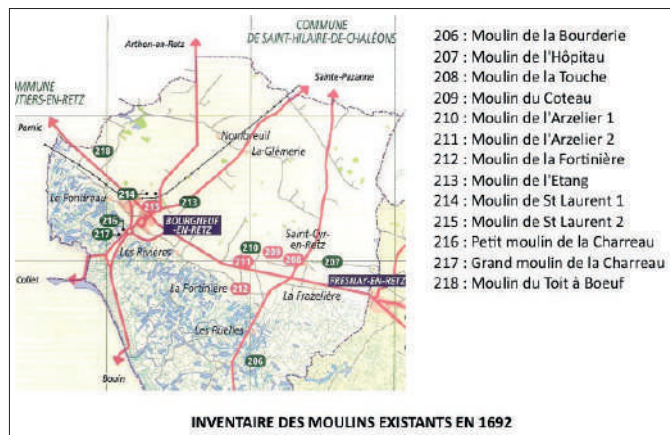


## LE MOULIN DE L'ARZELIER

Bourgneuf-en-Retz, situé sur les anciennes marches de Bretagne, à la limite de la Vendée, a un glorieux passé dû à son sel qui fut pendant de longs siècles exporté vers les pays de la Hanse. Sa position près de la mer et sa géographie composée de marais et de coteaux lui ont permis d'exploiter le sel et le vent.

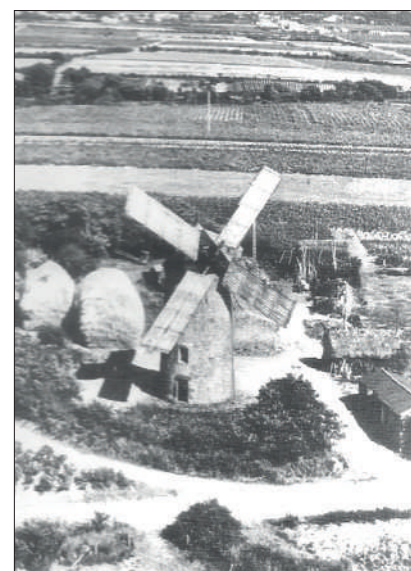
Au Moyen-Age, jusqu'à treize moulins à vent ornaient les coteaux et le marais et étaient encore exploités au XVII<sup>ème</sup> siècle.

De ces moulins, quatre tournent encore en 1913. En 1925, seul le moulin de l'Arzelier reste en fonction. Il le restera jusqu'en 1957.



Il y eut en fait deux moulins de l'Arzelier. Le premier fut un moulin seigneurial dépendant du duché de Bretagne. Il cessa de fonctionner en 1924 et s'effondra en 1936.

Le second domine le marais breton et se trouve à 3 kilomètres à vol d'oiseau de la mer. Il est construit en



1857 et appartient depuis sa construction à la famille Bretagne. A sa construction, c'est un moulin bas, équipé d'ails en forme de râteaux et garnies de toiles. Dans les années 1880-1885, il est rehaussé et équipé de voilures type *Berton* et d'une deuxième paire de meules.

Malheureusement, les concasseurs et broyeurs industriels mettent fin à l'activité des moulins. Celui de l'Arzelier tournera encore jusqu'en 1957, broyant essentiellement des céréales pour le bétail.

Le moulin appartient toujours à la famille BRETAGNE. Marcel BRETAGNE, le dernier meunier, aujourd'hui âgé de 88 ans, demeure toujours dans la maison jouxtant le moulin.

Seul survivant des treize moulins qui tournaient sur Bourgneuf-en-Retz, l'Arzelier est le dernier témoin patrimonial de l'activité de la ville du Moyen-Age au XVII<sup>ème</sup> siècle. Par manque de moyens, il a peu à peu perdu ses ailes, l'un des planchers menace de s'effondrer et sa structure doit être reprise.

En 1990, l'association *Les amis du moulin de l'Arzelier* est créée avec pour objectif la réhabilitation du moulin et sa remise en service.

Pays de Retz est inauguré dans le couvent des Cordeliers.

Le couvent des Cordeliers avait été fondé au XIV<sup>ème</sup> siècle par Girard de Machecoul, approuvé par le Pape Jean XXII en 1332. Les Cordeliers est l'autre nom donné aux Franciscains établis en France qui portaient pour ceinture une corde à trois noeuds. Ces «cordes liées» leur servaient de rosaire. Le couvent abritait une petite dizaine de moines qui avaient pour mission de soigner les personnes malades et handicapées, si bien que le couvent servit d'hôpital et d'asile pour les malades et les infirmes.

En tant que fondateurs du couvent, les sires de Retz y avaient droit de séjour. Gilles DE RAIS y aurait d'ailleurs passé une nuit et y aurait martyrisé un jeune homme de 15 ans.

Le couvent a été vendu par Gilles DE RAIS au Duc de Bretagne, Jean V et racheté par Albert DE GONDY en 1581.

Les Cordeliers furent présents à Bourgneuf jusqu'en 1790, année de fermeture des 284 couvents des Cordeliers présents en France. Un certain Louis GOUY aurait alors

racheté le bâtiment avant que la commune de Bourgneuf n'en fasse l'acquisition. Le bâtiment devint une école maternelle pour garçons en 1851. Depuis 1966, il abrite le Musée du Pays de Retz.

Au cours de l'hiver 2017, des bénévoles de l'association des Amis du Pays de Retz ont mené d'importantes rénovations intérieures et extérieures visant à rendre le musée plus agréable pour les visiteurs.





## LE FARM DATING ET L'ATELIER DE LA CRÉATION

deux formats d'événements pour favoriser  
l'installation de nouveaux agriculteurs.



**FARM DATING**  
ET ATELIER DE LA CRÉATION

Vendredi 16 juin  
19h - 22h

Salle de  
Fresnay-en-Retz  
à Villeneuve-en-Retz

AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRE-ATLANTIQUE

INSCRIPTION SUR  
[www.loire-atlantique.chambagri.fr](http://www.loire-atlantique.chambagri.fr)

**► PORTEURS DE PROJET,**  
venez échanger  
avec des conseillers  
et des professionnels

**► CANDIDATS,** venez découvrir  
la ferme de votre vie,  
rencontrer  
votre futur associé

**◀ ENTREPRISES,**  
venez rencontrer  
des repreneurs et  
des candidats à l'association

Dans le cadre de son engagement, fort en faveur de l'installation et de la transmission, la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique multiplie les initiatives et met l'accent sur l'accompagnement des différents acteurs.

« Il est clair qu'il faut continuer à innover dans nos actions d'accompagnement pour, d'une part attirer le maximum de candidats à la reprise ou à la création d'entreprise et leur montrer ainsi les opportunités, et d'autre part mettre en mouvement les cédants ou les sociétés en recherche d'associé(s) dans une dynamique en faveur de l'installation » précise Patrick PRIN, Président de l'antenne Chambre d'agriculture du Pays de Retz. « Nos trois précédents Farm Dating et les 4 ateliers de la création ont eu de très bons retours, et bien au-delà de nos espérances et des frontières départementales » ajoute Benoit FERRÉ, membre du bureau JA44.

Le Farm Dating qui s'est déroulé le 16 juin à Villeneuve-en-Retz, de 19h à 22h, salle polyvalente à Fresnay, aura été le quatrième du genre sur le Pays de Retz. La méthode est donc désormais bien rodée : une douzaine d'exploitants proches de la retraite ou en recherche d'associée(s) rencontrent en tête à tête des candidats pour leur présenter leur offre, et ce, dans un temps très court (sept minutes). Chaque candidat à la reprise et chaque représentant d'entreprise font ainsi plusieurs rencontres lors d'une même soirée. « Si ce premier contact est positif, les agendas s'ouvrent et des visites d'exploitation permettent d'aller plus loin, d'aboutir ou de progresser dans la construction de son projet ou d'ajuster son offre de transmission ou d'accueil d'associé » a constaté Christian DELAIR, conseiller transmission

Pour être au point le jour J, les offrants suivent une formation

préalable d'une journée. Tous les participants aux dernières formations de ce genre affirment que ce temps oblige à clarifier l'offre de reprise, à la rendre plus attractive. « Les jeux de rôle nous aident à aller à l'essentiel et la demi journée de bilan nous permet d'analyser ce qui va et ne va pas et d'ajuster notre offre et nos pratiques » témoignent Hubert et Xavier. Tous soulignent le côté incontournable de cette formation action animée par Nathalie GUÉRIN conseillère transmission.

A coté du Farm Dating, l'atelier de la création. « Nous avons voulu créer un espace d'échanges entre des porteurs de projet, les conseillers de la Chambre et nous, représentants agricoles du territoire » affirment Patrick PRIN et Benoit FERRÉ et « c'est important d'écouter les porteurs de projet, de capter leurs attentes et de répondre au mieux aux questions très concrètes qu'ils se posent : sur l'accès au foncier, sur la réglementation, sur les besoins de compétences et sur l'environnement de l'entreprise. Ida RIVET, conseillère installation, Isabelle ROUSSEAU, conseillère territoire pour la Chambre d'agriculture, Cécile COTTANCIN de la Safer s'y emploient dans leurs domaines et nos représentants agricoles locaux apportent leurs éclairages de pairs et facilitent bien des rencontres de terrain » précise Pierrick MICHEL. Si les échanges sont moins codifiés, ils sont tout autant porteurs d'enseignements et aident les porteurs de projet à clarifier leurs idées et à poursuivre le processus qui les conduira demain à s'engager plus encore sur leur projet d'entreprise



« Ce 4<sup>ème</sup> Farm dating et ce 5<sup>ème</sup> Atelier de la création auront été un vrai succès. Même si tous les bilans ne sont pas encore tirés, les retours directs des participants, cédants ou candidats, aux deux ateliers sont très positifs. 29 candidats et 13 entreprises étaient présents. De nombreux contacts ont été pris et un candidat a déjà finalisé son projet suite au Farm Dating. Ce choix de réaliser ces opérations sur votre commune n'est pas dû au hasard mais souligne la qualité de notre partenariat commun en faveur de l'agriculture, partenariat engagé en 2012/2013 » précise Pierrick MICHEL, manager Territorial de la Chambre d'Agriculture

On l'aura compris, la volonté est d'assurer le renouvellement des générations et de ne pas passer à côté d'opportunités aussi bien pour les cédants, les entreprises en recherche d'associés que pour les repreneurs et les futurs candidats à l'installation.





## Enduro Carpes aux étangs de Villeneuve-en-Retz du 26 au 28 mai organisé par la Gaule Nantaise.

Les pêcheurs et organisateurs ont été très satisfaits de ces journées. 17 prises en 3 jours avec des carpes allant de 6 à 18 kg.

Ils remercient la municipalité d'avoir mis le site des étangs à disposition des pêcheurs et espèrent renouveler cette manifestation une autre fois.



## Rallye VTT de l'école Sainte Julitte Dimanche 21 mai : bilan 560 personnes !



## Musicales de Bourgneuf

Dimanche 21 mai, le chœur d'enfants de la Maîtrise de la Perverie s'est produit en l'église de Bourgneuf.

## Les Jeunes de Bourgneuf

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, le maire Alain DURRENS et André LAIDIN, ancien combattant, ont remis un drapeau de 1905 à l'association Les Jeunes de Bourgneuf. Ce drapeau, retrouvé dans les archives de la mairie, a appartenu à l'ancienne fanfare de Bourgneuf, *Le Réveil*.



## Première édition

### Villeneuve fête la musique

organisée conjointement par Vretz Box Son et la Municipalité, samedi 17 juin 2017.



## ÉCOLE OSTRÉA



**Pour nous joindre**  
École Primaire l'Ostréa  
8 rue de Machecoul  
Bourgneuf-en-Retz  
44580 Villeneuve-en-Retz  
02 40 21 42 60

### Pour s'inscrire

Pour toute inscription, prendre rendez-vous auprès de la Directrice au 02 40 21 42 60 ou en se présentant à l'école à partir de 16h. Des rendez-vous seront possibles le mercredi matin et le jeudi sur temps scolaire, jour de décharge de la Directrice.

### Cette année, les Arts du cirque sont à l'honneur à l'école l'Ostréa !

Lors de la fête de l'école, le samedi 10 juin 2017, pendant 1h30, et pour le plus grand plaisir des parents, des numéros de cirque hauts en couleur se sont succédés : équilibre sur boule, poutre, fil, pédalgos, acrobaties, jonglage avec assiettes chinoises, foulards... sans oublier des mises en scène clownesques et en particulier les saynètes en trompe l'œil...

Ce projet a été rendu possible grâce à l'intervention d'un professionnel, Jérémie ONILLON, fondateur de la compagnie *Roule ta boule*, que nous remercions pour son professionnalisme et ses qualités humaines. Les élèves ont été initiés tout au long de l'année aux arts du cirque : jonglage, acrobaties, équilibre... Des plus petits aux plus grands, les enfants ont pu développer leurs capacités



motrices : agilité, souplesse, équilibre, coordination avec des prises de risque mesurées.

C'est aussi une aventure humaine : l'entraide, le respect de chacun, le plaisir de se surpasser et tout simplement le plaisir de faire, ont participé au vivre ensemble !

Ceci a été rendu possible grâce au dévouement des parents de l'Amicale Laïque, que nous tenons à remercier, et également aux parents de l'école, qui aident d'une manière ou d'une autre, tout au long de l'année, en participant aux différentes actions (vente de gâteaux bijoux, marché de Noël, marché de printemps...), actions qui cette année ont permis le financement du Projet cirque.

**La rentrée des élèves est prévue  
le lundi 4 septembre 2017 !**



## ÉCOLE SAINTE JULITTE

Kermesse du samedi 24 juin, organisé par APEL Sainte Julitte - Saint Cyr-en-Retz





## ÉCOLE SACRÉ CŒUR

### Pour nous joindre

École primaire Sacré Cœur  
17 rue de Machecoul - Bourgneuf-en-Retz  
44580 Villeneuve en Retz  
02 40 21 47 12 - ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr  
Le blog : apelogec-bourgneuf.over-blog.com  
Le site : sacre-coeur-bourgneuf.fr

### Pour s'inscrire

La directrice, Mme ROCTON se tient à la disposition des parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) dans l'établissement. Des rendez-vous sont possibles le vendredi dans la journée, puis tous les soirs après la classe. Les inscriptions sont toujours possibles durant les vacances d'été, hors période du 13 juillet au 24 août.

### Le projet d'année : « Moi et les autres »

Ce projet était le fil conducteur entre les classes et a permis de développer l'enseignement civique et moral à travers le théâtre. Tout au long de l'année, les élèves ont partagé des temps forts : ateliers multi-âges, spectacles, sorties en lien avec le projet. Chloé GICQUEAU, Collectif *Spectacles en Retz*, est également intervenue auprès des élèves pour une initiation à la pratique du théâtre.

Les ateliers multi-âges pour l'année scolaire se sont déroulés autour de 3 modules :

- Les jeux de société / les jeux collectifs : pour développer la coopération, l'entraide, le sens de l'écoute, le respect des règles et des autres...
- Les arts visuels pour exprimer ses émotions.
- Les jeux théâtraux pour se mettre en scène.

Le samedi 13 mai, les parents et enfants ont été accueillis autour d'un petit déjeuner offert par l'APEL. Cette matinée d'école obligatoire fut l'occasion pour les élèves de présenter le travail de l'année.

Le samedi 24 juin s'est déroulée la traditionnelle kermesse de l'école. Les enfants ont interprété des danses, sur le



thème des émotions, sur scène à partir de musiques de films ou de dessins animés connus :

- PS/MS : Vaiana - Le Bleu du Ciel
- GS/CP : La Reine des Neiges, Pocahontas, Le Livre de la Jungle...
- CE1/CE2 : Pirates des Caraïbes
- CM1/CM2 : Kung Fu Panda

Tout le monde a ensuite participé aux différentes activités et animations proposées par les associations et tenues par des parents bénévoles : roue de la fortune, palets / grenouille, tir au but, chamboule tout, tir à la corde, course en sac, château gonflable, pêche aux canards et pêche à la ligne...

Une vente aux enchères de toiles géantes, réalisées par des parents, a clôturé ce spectacle.

La soirée, quant à elle, s'est terminée autour d'un repas (jambalaya) et d'une soirée dansante animés par d'anciens élèves de l'école.

Le dimanche 24 septembre les associations de parents d'élèves (APEL et OGEC) organisent un vide grenier qui se déroulera sur le parking de la salle des sports. Comme tous les ans nous vous attendons nombreux, que ce soit pour exposer ou tout simplement pour vous promener et dénicher la perle rare !



## LES BIEN-ÊTRE-EN-RETZ

**L'association Les bien-être-en-Retz est fière de souffler sa première bougie.**

Ses premiers objectifs, comme découvrir des techniques de relaxation et passer un moment de bien-être, ont été remplis.

Nous avons découvert la méditation, l'hypnose, la sophrologie, la PNL (Programmation Neuro-Linguistique), la naturopathie, l'énergétique et bien d'autres grâce à 7 intervenants et 18 ateliers.

En effet, partis de l'idée de découvrir des outils permettant la gestion du stress, 12 membres nous ont fait confiance et aidé l'association à écrire son histoire.

Jeudi 29 juin dernier, lors de l'Assemblée Générale, nous avons été honoré de la présence de Mme LECUYER, adjointe en charge des associations et du sport. Nous en avons profité pour remercier la Mairie qui a su nous faire confiance.

## CLUB DU SOURIRE

Chaque jeudi, environ un tiers de nos adhérents se retrouve pour un moment de détente avec nos jeux de pétanques, Scrabbles ou belotes... Mais aussi de rencontres, de partage, sur des sujets qui préoccupent particulièrement les seniors : Santé, Famille, Actualité...

Nous nous retrouvons aussi lors de nos *Thé-dansants* qui sont ouverts à tous publics. Deux sont prévus pour cette fin d'année : le 31 octobre et le 27 décembre.

Nous essayons de mettre sur pied une sortie d'un jour aux Sables d'Olonne, en Septembre, si nous arrivons à rassembler assez de participants.

Il est aussi prévu, en inter-club avec nos voisins des Moutiers-en-Retz, un repas organisé par l'Amitié Saint Cyrienne le 6 octobre à Saint-Cyr.

Plus largement, avec l'ensemble des clubs du Pays de Retz, nous venons de vivre trois voyages de 8 jours : dans Le Nord-Pas-De-Calais, dans Le Jura et en Ardèche, d'où les participants sont revenus enchantés. Et nous prévoyons, dans ce même cadre, comme les années précédentes, une journée marche-découverte à Saint-Père-en-Retz le 29 septembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, le montant de l'adhésion est de 30€ l'année. Pour la nouvelle saison, nous continuerons de découvrir de nouveaux outils, mais aussi d'en approfondir certains autres. Si, un jeudi sur deux, vous souhaitez profiter d'un moment de détente et d'apprentissage à la relaxation, n'hésitez pas à nous contacter :

M. FORT Pierre, président - 06 36 56 84 80

Mme DURRENS Sylvie, secrétaire - 06 08 97 22 10

M. RICHARD France, trésorière - 06 59 43

lesbienetrenretz.jimdo.com

bienetresenretz@gmail.com



Une demande vient de nous être faite pour organiser, au niveau du club du Sourire, un groupe de marche. Alors si cela vous intéresse, adhérents ou pas, faites-vous connaître. Pourquoi pas vous ?

Dates de nos manifestations pour cette fin d'année :

- vendredi 29 septembre : journée marche-découverte à Saint-Père-en-Retz
- vendredi 6 octobre : repas inter club à St Cyr
- mardis 31 octobre et 27 décembre : Thé-dansants à Fresnay



## ATELIER DE CRÉATION AUDIOVISUELLE DU PAYS DE RETZ

Pour la dixième année consécutive, L'Atelier de Création Audiovisuelle du Pays de Retz (ACA Retz) reprend ses réunions hebdomadaires le mercredi 6 septembre 2017.



Ces réunions ont lieu tous les mercredis à partir de 20h30 dans la petite salle de la salle polyvalente de St-Cyr-en-Retz. Y sont abordés de manière conviviale et facile à appréhender, tous les domaines concernant le diaporama, la photographie numérique, le son, ainsi que l'écriture de textes et leur enregistrement. Les logiciels spécifiques à chacune de ces fonctions sont étudiés : montage photo, traitement des images, traitement du son...

Le diaporama est un monde merveilleux de rêve et de création : Venez le découvrir. Nous serons heureux de vous accueillir quel que soit votre niveau.

Jacques Warembourg - 06 61 55 27 91



## CHORALE FRESNAY MÉLODIE

La saison 2016-2017 s'est terminée avec une satisfaction de réussite. En effet notre projet de fêter les 30 ans de celle-ci fut un très bel après-midi dans la joie et le plaisir de chanter, et nous en remercions tous celles et ceux qui s'y sont déplacés.

Le 8 septembre prochain, nous nous retrouverons pour une nouvelle année avec des déplacements à l'extérieur et bien sûr un concert annuel au printemps prochain dans notre commune.

N'hésitez pas à nous rejoindre tous les vendredis soir salle socioculturelle de Fresnay à 20h30.

Pour nous contacter : 02 40 21 95 47



**LES THÉS DANSANTS  
DU CLUB AMITIÉS ET LOISIRS DE  
BOURGNEUF  
CHANGENT DE NOM**

**POUR DEVENIR LES**

**APRÈS-MIDI  
DANSANTS**

**Où :**  
Salles polyvalentes de Bourgneuf-en-Retz  
rue des 3 ponts  
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

**Au programme :**  
Valses, Tangos, Pasodobles, marches, danses en ligne etc...

**GOÛTER (café, chocolat, brioche) & RA Fraichissements OFFERTS**

[WWW.AMITIESLOISIRS-BOURGNEUF.FR](http://WWW.AMITIESLOISIRS-BOURGNEUF.FR)

**Quand :**

- jeudi 14 septembre 2017 avec Jean-Marc
- jeudi 12 octobre 2017 avec Jean-Marc
- jeudi 09 novembre 2017 avec Jean-Luc
- jeudi 14 décembre 2017 avec Jean-Luc
- jeudi 11 janvier 2018 avec Jean-Marc
- jeudi 08 février 2018 avec Jean-Luc
- jeudi 08 mars 2018 avec Jean-Marc
- jeudi 12 avril 2018 avec Jean-Luc
- jeudi 10 mai 2018 avec Jean-Marc
- jeudi 14 juin 2018 avec Jean-Luc

**Entrée sur place  
6 € tout public**

## VRETZ BOX SON

Le *Vide greniers spécial Musique* organisé par l'association *Vretz Box Son* aura lieu le dimanche 15 octobre 2017 à la salle polyvalente de Bourgneuf.

Comme lors des précédentes éditions, l'entrée sera gratuite pour le public et le vide-greniers ouvrira ses portes à 9h. Les exposants devront s'inscrire au préalable auprès de l'association *Vretz Box Son*, par mail, par téléphone ou par voie postale. Un bulletin d'inscription sera envoyé à

chaque personne intéressée, sur simple demande. Pour rappel, le matériel vendu doit avoir un rapport avec la musique : instruments, CD, matériel de sonorisation...

Bar et restauration sur place.

Pour tous renseignements : [vretzboxson@gmail.com](mailto:vretzboxson@gmail.com)

Contact : M. MORTEAU - Président - 06 30 17 60 67





## FC BOURGNEUF



### Un beau printemps au FC Bourgneuf

En ce printemps 2017, le Football Club de Bourgneuf a vu son esprit familial et convivial continuer à prendre toute la place qui lui est dû. Cet état d'esprit domine dans cette association et les dirigeants du club souhaitent bien le faire perdurer.

Déjà en avril, les seniors avaient organisé une très belle soirée liant repas et musique. Une initiative pleine de réussite.



Puis, ils ont continué à mettre leurs idées sur le terrain avec la première édition du tournoi de tennis ballon, réunissant une cinquantaine de participants. Beaucoup d'énergie dans cette catégorie durant cette saison encore.



Le club a vu aussi sa traditionnelle fête être une grande réussite. En effet, cette journée partagée entre un tournoi de foot (sixte) et un tournoi de pétanque (doublette) a été l'une des plus importantes depuis la création du club. On a pu compter 22 équipes en football et 32 équipes en pétanque soit plus de 200 participants. En y ajoutant le public, le complexe était *noir de monde*. Un grand bravo à tous, les bénévoles et joueurs du club, qui ont, sans relâche, mis leur énergie au service de l'association de 14h à 1h du matin.

Chez les jeunes, la fin de saison s'est clôturée par des rassemblements conviviaux *joueurs, parents, éducateurs*, comme ce fut le cas avec les U13 et le traditionnel *Foot en famille* ou *Foot pizzas* chez les plus petits.

A savoir que cette initiative a réuni plus de 100 personnes. Le but de ce rassemblement est de faire s'affronter parents, enfants et éducateurs dans un tournoi très amical et très convivial. L'occasion pour féliciter tous les enfants du club, mais aussi pour mettre en avant les jeunes éducateurs du club qui donnent beaucoup de leur temps, de leur patience et de leur passion, mais aussi de remercier les parents pour leur implication. Ainsi, ce moment révèle des échanges forts amicaux, qui traduisent bien l'esprit de ce club. Les liens entre éducateurs, enfants et parents sont primordiaux dans le fonctionnement de l'association. À la fin du tournoi, chaque enfant s'est vu remettre une médaille par son éducateur et le verre de l'amitié a conclu la matinée.

À savoir que le FCB donne également la possibilité aux jeunes de se former pour devenir éducateur ou arbitre. Le FCB en assure le financement.

Une porte ouverte aura lieu le samedi 9 septembre de 10h à 12h30. Ce sera l'occasion de rencontrer les éducateurs, les responsables du club, de faire des petits jeux en s'amusant, de se rafraîchir et de repartir avec son lot.

Les inscriptions sont toujours ouvertes.

### Pour tout contact :

[fcb.asso-web.com](http://fcb.asso-web.com)

[fc.bourgneuf@neuf.fr](mailto:fc.bourgneuf@neuf.fr)

06 22 44 53 97 - 06 51 97 97 93





## AVANT - APRÈS

### Rue de l'église à Bourgneuf

au début du 20<sup>ème</sup> siècle et aujourd'hui



## OBSERVATION DU CIEL : 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

Le ciel de l'automne est moins spectaculaire que celui de l'été. La voûte céleste semble moins fournie en étoiles parce que nous regardons vers l'extérieur de la Voie lactée. Mais c'est la meilleure période pour voir la seule galaxie décelable à l'œil nu (avec un ciel noir) et visible dans une simple paire de jumelles : la galaxie d'Andromède. Composée de 300 milliards d'étoiles et appelée M31 (le 31<sup>ème</sup> objet du catalogue de M. Messier, astronome du 18<sup>ème</sup> siècle), elle est située à 2,5 millions d'années-lumière de nous (1 année-lumière = 10 000 milliards de km). Cette proche voisine va percuter notre galaxie, la Voie lactée, dans quelques millions d'années. Les deux galaxies fusionneront, sans catastrophe cosmique, pour former une galaxie géante !



Progressivement, le triangle de l'été (Véga, Deneb, Altair) va basculer vers l'ouest et faire la place aux constellations de Pégase, des Poissons, puis d'Orion qui commence à pointer son nez à l'est. Entre le carré de Pégase et le « W » de Cassiopée, se situe un double amas d'étoiles (double amas de Persée), décelable à l'œil nu et bien visible aux jumelles. Il est composé essentiellement d'étoiles super géantes. La plus brillante d'entre elles est 6000 fois plus lumineuse que notre soleil ! Quelques-unes, plus âgées que les autres, sont déjà des super géantes rouges en fin de vie.

Dans la constellation du taureau, Aldébaran, étoile principale est entourée des Hyades, un beau groupe d'étoiles visibles aux jumelles. Aldébaran, située à seulement 61 années-lumière de nous, mesure 45 fois la taille du soleil. Dans le même secteur, les Pléiades constituent un groupe d'étoiles bleues discernables à l'œil nu, magnifique aux jumelles. Alcyone, l'étoile principale, est 1000 fois plus lumineuse que notre soleil.

C'est dans cette constellation que l'on trouve les restes d'une étoile qui a explosé en 1054. Cet événement a été vu par les Chinois et les indiens Navajos. Les restes de ce cataclysme cosmique sont encore visibles sous la forme d'un nuage de gaz, toujours en expansion et appelé, de par sa forme, la nébuleuse du Crabe. C'est le premier objet céleste répertorié par l'astronome Charles MESSIER dans son catalogue : M1.



Quelques belles conjonctions (rapprochement visuel) sont à observer bientôt :

- Les 17 et 18 octobre, à l'aube, un fin croissant de lune surplombe Mars et la brillante Vénus à l'est,
- Mardi 24 octobre, en début de nuit, Saturne et le croissant de lune sont au pied de la voie lactée, notre galaxie, au sud-ouest,
- Lundi 13 novembre à l'aube, Vénus et Jupiter sont côte à côte à l'est,
- Dans la nuit du 17 au 18 novembre, vous avez rendez-vous avec les étoiles filantes des Léonides,
- Du 13 au 15 décembre à l'aube, un fin croissant de lune se balade de Mars à Jupiter au sud est,
- Le 21 décembre, c'est le solstice d'hiver, le jour le plus court de l'année.





## LE MARTYRE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE

Début Juillet, le tableau du Martyre de Saint-Cyr et Sainte-Julitte, inscrit aux monuments historiques, a regagné son emplacement dans l'église de Saint-Cyr. 3 mois de restauration ont été nécessaires pour lui redonner son lustre.

### Ce que nous savons du tableau

Le grand tableau conservé dans l'église de Saint-Cyr représente le martyre de Sainte-Julitte et de son fils Saint-Cyr. Il date de la fin de XVIII<sup>ème</sup> ou du tout début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le tableau n'est pas signé et on ne connaît pas à ce jour son auteur. Ce tableau est de facture néoclassique, largement inspiré par le retour au goût pour l'Antique de cette période.

Il pourrait s'agir du tableau qui ornait autrefois le retable du maître-autel de l'ancienne église de Saint-Cyr. Il représente en effet le martyre des Saints Patrons et la restauration, après dépose du cadre, a montré qu'un faux cadre était peint en trompe-l'œil autour de la toile et que celle-ci avait été pointée sur un support. Le cadre n'est pas celui d'origine, car il dissimule aujourd'hui ce faux cadre peint et est plus petit que la toile.

C'est une œuvre rare, tant par son iconographie (le martyre

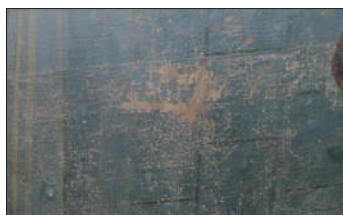
de Sainte-Julitte et Saint-Cyr) que par son style néoclassique, peu courant dans le département. Le culte de Saint-Cyr se retrouve également à Corsept, et autrefois à Batz-sur-Mer et à Nantes. Il témoigne des premiers cultes qui se sont développés lors de l'évangélisation de la région. Saint-Cyr de Tarse ou d'Antioche est un jeune martyr chrétien du IV<sup>ème</sup> siècle qui fut tué avec sa mère Sainte-Julitte. La scène représentée montre le moment où le gouverneur de Tarse saisit l'enfant par le pied pour lui fracasser le crâne sur le sol car l'enfant revendiquait, comme sa mère, le fait d'être chrétien.

(Source : Laurent DELPIRE – DRAC)

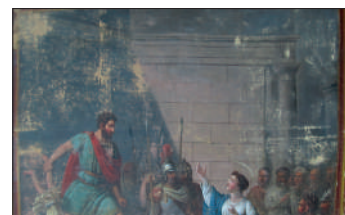


### Les phases de la restauration

- Un papier japonais recouvre le tableau, il faut d'abord le retirer.



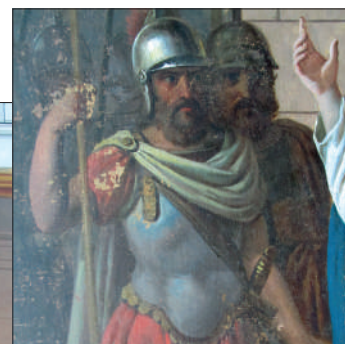
- Le travail du restaurateur consiste ensuite à restaurer la couche picturale.



- Les bordures du tableau sont déchirées



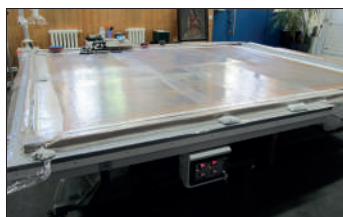
- Le tableau terminé



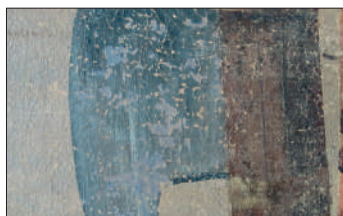
- La peinture manque à de nombreux endroits et certaines parties de toile ont disparu.



- La toile est trop fine, il faut donc la doubler pour la rigidifier. Ici une table de collage avec aspiration pour placage parfait de la toile.



- Les parties manquantes de la toile sont remplies avec un mastic spécial.



Cette restauration a été financée en partie par la DRAC et en partie par la Commune. N'hésitez pas à aller l'admirer en l'église tous les jours de 9h à 18h.



## JOURNÉE DU MARAIS

**Le Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, afin de mieux connaître une partie importante de notre commune, la municipalité a organisé, pour la première fois, une journée ayant pour thème : le Marais.**

Bien que le temps n'ait malheureusement pas été de la partie, les activités proposées se sont déroulées normalement tout au long de la journée.

Des animaux d'ornement étaient exposés près de la salle polyvalente de Bourgneuf par l'association *Au-Coeur-de-la-Nature*. Pendant ce temps, des membres de *La-Gaule-Nantaise* organisaient une pêche aux abords de l'étang.



Dans le même temps, une balade d'une dizaine de kilomètres en vélo dans le marais a permis d'admirer beaucoup d'oiseaux différents tels que le héron cendré, la sterne, le canard, l'aigrette, l'ibis blanc et l'ibis noir, l'avocette, l'échasse blanche, le canard-souchet...

Puis ce fut la démonstration d'un chien de travail, un Border-collie qui permit d'apprécier son évolution très précise, sous les ordres de son maître Joël BOLO, pour rassembler un troupeau de moutons du Cameroun.



Au cours de l'après-midi, une marche organisée à partir de la mairie déléguée de Fresnay, a permis de connaître le marais sous un autre angle. Notamment lorsque sur le

trajet, André ÉTOUBLEAU, piégeur bénévole et passionné, nous a fait partager ses connaissances sur la faune et la flore qui peuplent le marais. Le prélèvement des ragondins et rats musqués est une activité indispensable pour réguler la prolifération de ces espèces qui n'ont pas de prédateur naturel dans la région.



De même, une calèche promenait les adultes et enfants intéressés par le marais pour le découvrir avec un peu plus de hauteur. Encore une autre manière d'apprécier le paysage qui nous entoure.

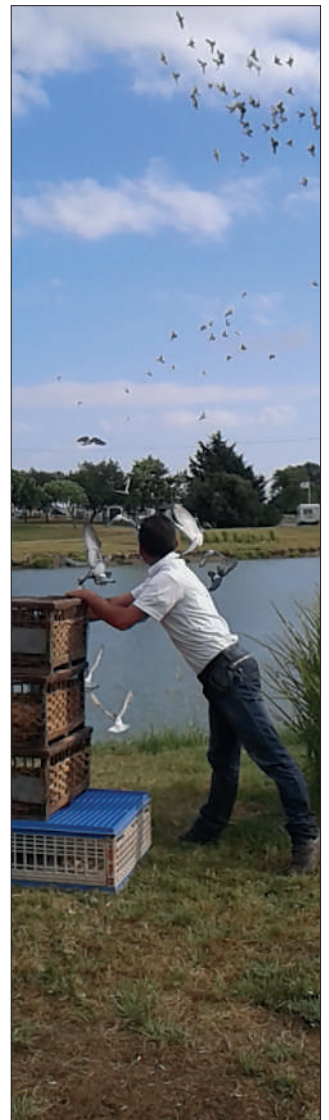
En fin de journée, une conférence sur la biodiversité du marais renseigne le public sur la faune et la flore, la gestion de l'eau dans les étiers et l'activité d'un saunier. Pour cela trois intervenants ont animé la conférence. Lucie MARIE de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB), Olivier FANDARD du Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud-Loire (SAH) et Daniel ROBARD paludier sur le marais de Bourgneuf.

Une buvette, ouverte pour l'occasion et tenue par les membres de l'Espace Jeunes, vendait boissons et sandwiches.

La journée fut clôturée par un lâcher de pigeons.

Sur l'ensemble de la journée, environ 150 personnes se sont déplacées et ont participé aux différentes activités ayant un lien avec le marais.

La municipalité remercie vivement toutes les personnes qui ont animé et participé à cette première Journée du Marais.





## FERMETURE DE L'AGENCE CRÉDIT AGRICOLE DE BOURGNEUF-EN-RETZ

Aujourd'hui, le monde bouge excessivement vite, les clients consomment autrement la banque. Parallèlement, le secteur bancaire connaît lui aussi des transformations majeures (suppressions de poste, rachat, arrivée de nouveaux acteurs bancaires...). Aussi, si le Crédit Agricole Atlantique Vendée veut continuer à satisfaire ses 867 300 clients, il doit se mettre en mouvement. Ainsi, la banque a lancé en 2015 le projet de Banque Multicanale de Proximité (BMDP).

Pour toutes les agences de moins de quatre collaborateurs, le service rendu, l'attractivité, le développement, le maillage composé par les agences voisines ont été examinés. C'est dans ce contexte que le Crédit Agricole Atlantique Vendée a pris la décision de fermer l'agence de Bourgneuf-en-Retz, agence dans laquelle aucun client n'était domicilié.

Les 170 autres agences du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à votre disposition. Concrètement, pour votre commune, l'agence Crédit Agricole la plus proche est celle de Machecoul, à 12 km. Après une rencontre et différents entretiens téléphoniques avec la direction du Crédit Agricole, la municipalité a réussi à négocier l'ouverture d'un service Point Vert à la Boulangerie « le Fournil de la Baie », 21 rue de la Taillée à Bourgneuf-en-Retz et du distributeur situé au U Express de Bourgneuf-en-Retz, Chemin de la Culée, pour effectuer des retraits d'espèces.

Le fonctionnement des Caisses locales n'est pas modifié, chacune garde son territoire, ses projets. Le rôle des administrateurs reste prépondérant.

Toutes les Caisses locales disposent à minima d'une agence et le Crédit Agricole met à leur disposition un secrétaire de Caisse locale sur leur territoire.



## RELÈVE DES COMpteurs D'EAU

Dans le cadre du nouveau contrat de distribution d'eau potable confié par Atlantic'eau à la SAUR, il est prévu, à titre exceptionnel, deux relèves en 2017.

Sur votre commune, la première relève a eu lieu au printemps. Suite à cette relève, vous avez reçu une facture de la SAUR au mois de juin 2017 basée sur ce relevé effectif. La seconde relève aura lieu en novembre 2017.

La SAUR se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 0 244 682 000.

## LA FAUCHEUSE...



Bonjour,

*Je me présente, je suis la Faucheuse 44. Vous me connaissez peut-être déjà ?*

*Je suis un anti-héros de la lutte contre l'insécurité routière créé début 2016 par les services de la préfecture, en partenariat avec une école de communication de Nantes.*

*J'ai fait l'objet d'une campagne d'affichage et je suis présente sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.*

*Comme vous le savez, les accidents de la route sont un fléau en Loire-Atlantique : 83 morts en 2015, 73 en 2016 et déjà 33 décès recensés de janvier à aujourd'hui.*

*A cela, la période des départs en congés d'été débute, cela vient accroître le risque d'accidents.*

*Ma mission : utiliser un ton ironique et percutant pour interroger les usagers de la route sur leurs comportements et inciter à une prise de conscience pour que les accidents de la route diminuent.*

*A travers mon compte et ma page décalés, mais bien sûr institutionnels car je suis gérée par la préfecture de la Loire-Atlantique, je distille quelques conseils aux usagers de la route pour éviter que je passe trop vite, trop tôt.*

*Mais voilà, aujourd'hui, c'est dur de se faire un nom sur les réseaux sociaux. Et, si je me présente personnellement aujourd'hui, c'est pour vous demander de l'aide.*

*Je vous invite à consulter mes comptes Twitter et Facebook et, pourquoi pas, relayer mon message sur votre territoire.*

*Pour cela, vous pouvez, soit me présenter à vos lecteurs dans votre revue municipale, soit, si vous-même êtes présents sur les réseaux sociaux, partager ou retweeter quelques-uns de mes messages pour qu'ils soient diffusés à vos abonnés. Bien entendu, toute autre initiative est la bienvenue.*

*Vous me seriez d'un grand soutien. Cela m'apportera quelques abonnés supplémentaires et mon message sera plus efficace.*

*De votre côté, cela vous permettra de faire une action de plus en faveur de la sécurité routière sur votre territoire.*

*Je suis à votre entière disposition pour échanger avec vous.*

*Retrouvez-moi sur Twitter (@faucheuse44) et Facebook.*

**Service Régional de la Communication Interministérielle (SRCI)**  
02 40 41 20 91 / 92 - pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr  
Préfecture de la région Pays de la Loire - Préfecture de la Loire-Atlantique - Standard (24h/24, 7j/7) : 02 40 41 20 20  
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr - www.loire-atlantique.gouv.fr  
Suivez-nous sur @Prefet44



## LES CHIENS DANGEREUX

### Les chiens concernés :

#### 1 - Les chiens de catégorie

Deux catégories sont définies. Les obligations faites aux propriétaires de chiens de première et deuxième catégories sont résumées plus loin. Les chiens catégorisés ne sont pas les seuls visés par la législation sur les chiens dangereux.

#### 2 - Les chiens susceptibles de présenter un danger :

En vertu de la loi du 6 janvier 1999, *si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre des mesures de nature à prévenir le danger.* En cas d'inexécution des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci. Si, à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire ou le gardien ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt, après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires, soit à faire procéder à l'euthanasie de l'animal, soit à en disposer dans les conditions prévues au II de l'article 213-4. En vertu de cette loi, un chien peut donc être euthanasié si le Maire de la commune considère qu'il peut présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

#### 3 - Les chiens ayant mordu une personne

Tout chien ayant mordu une personne est également concerné. Selon l'article L211-14 du code rural, *tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.* Cette déclaration entraîne la mise sous surveillance du chien ayant mordu (trois visites sanitaires à une semaine d'intervalle, afin de s'assurer que l'animal n'ait pas pu transmettre la rage), ainsi que l'obligation de réaliser une évaluation comportementale, dont le résultat est communiqué au Maire. Ce dernier peut alors imposer au propriétaire ou au détenteur du chien de suivre la formation en vue d'obtenir l'attestation d'aptitude. *Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci. Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par le préfet, faire procéder à son euthanasie.*

Toutes ces obligations sont à la charge du propriétaire du chien, ou de son détenteur.

### Les chiens de catégorie et leurs obligations

#### 1 - Les chiens de première catégorie = chiens d'attaque

Cette catégorie concerne des chiens non-inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), assimilables, par leurs caractéristiques morphologiques, aux races suivantes :

Staffordshire Terrier - American Staffordshire Terrier - Mastiff - Tosa (description dans l'arrêté du 27 avril 1999). Ces types de chiens sont communément appelés *Pit-bulls*.

Les obligations liées à la possession ou à la détention d'un chien de première catégorie sont les suivantes :



- Détention interdite aux mineurs, aux majeurs sous tutelle (sauf accord du juge des tutelles), aux personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis (bulletin n°2 du casier judiciaire), ainsi qu'aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.
  - Déclaration à la mairie de la commune où réside le chien, en joignant les pièces justifiant de :
    - L'identification du chien par tatouage ou puce électronique
    - La vaccination antirabique en cours de validité = Passeport
    - La stérilisation du chien ou de la chienne (certificat vétérinaire).
    - D'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur du chien, pour les dommages causés aux tiers par l'animal.
  - L'accès aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique, et aux locaux ouverts au public est INTERDIT. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit.
  - Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- Attention :** Un chien catégorisé pour lequel le maître n'aurait pas respecté une des contraintes imposées, est considéré comme présentant un danger grave et immédiat. Il peut être conduit en fourrière et euthanasié dans les 48 heures sur simple décision administrative (l'avis d'un vétérinaire est cependant requis).

#### 2 - Les chiens de deuxième catégorie = chiens de garde et de défense

Cette catégorie concerne les chiens inscrits au LOF appartenant aux races suivantes : Staffordshire Terrier - American Staffordshire Terrier - Tosa - Rottweiler (ainsi que leurs croisements), et les chiens qui sont assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux rottweilers.

Les obligations liées à la possession ou à la détention d'un chien de deuxième catégorie sont les mêmes que pour les chiens de première catégorie, à l'exception :

- De la stérilisation, non obligatoire pour les chiens de deuxième catégorie
- De l'interdiction d'acquisition, de cession à titre gratuit ou onéreux, d'importation et d'introduction sur le

territoire : les chiens de deuxième catégorie peuvent être donnés, vendus et importés.

- De l'interdiction dans les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public, ainsi que le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs. Les chiens de deuxième catégorie peuvent circuler ou stationner dans tous ces endroits... mais obligatoirement muselés, et tenus en laisse par une personne majeure.
- De l'évaluation comportementale du chien, et la délivrance d'une attestation d'aptitude au propriétaire ou au détenteur

### L'évaluation comportementale :

Le décret du 10 novembre 2008 précise les conditions de l'évaluation comportementale, prévue à l'article L. 211-14-1 du code rural. Si le chien est bien concerné par la loi, l'évaluation comportementale en elle-même peut alors avoir lieu. À l'issue de cet examen, le vétérinaire classe le chien à l'un des quatre niveaux de risque de dangerosité suivants :

- Niveau 1 : le chien ne présente pas de risque particulier de dangerosité en dehors de ceux inhérents à l'espèce canine.
- Niveau 2 : le chien présente un risque de dangerosité faible pour certaines personnes ou dans certaines situations.
- Niveau 3 : le chien présente un risque de dangerosité critique pour certaines personnes ou dans certaines situations.
- Niveau 4 : le chien présente un risque de dangerosité élevé pour certaines personnes ou dans certaines situations.

### L'attestation d'aptitude :

Les propriétaires de chiens de catégories 1 et 2, mais aussi, si le maire le demande, les propriétaires de chiens ayant mordu une personne, ou pouvant présenter un danger, doivent suivre une formation délivrée par un formateur agréé.

## LE CHAT AU SECOURS DES CHATS

### Le Chat de Philippe Geluck vole au secours des chats



La Confédération Nationale des SPA de France souhaite par cette campagne d'affichage diminuer le nombre d'abandons et de chats errants.

Un grand merci à Philippe Geluck, qui nous offre gracieusement son concours pour sensibiliser le public à la nécessaire stérilisation des chats.

Cette affiche sera diffusée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires en 3 formats : 4 m par 3, abribus et affichettes, sur l'ensemble de la France.

### Pourquoi faire stériliser votre chat ?

Un chat non stérilisé n'est pas un animal de compagnie. En 2017, La Belgique a d'ailleurs rendu obligatoire la stérilisation des chats.

#### Le chat mâle, adulte vers 9 mois, marque son territoire...

...contre les murs, les meubles, sur les tapis. Ces quelques gouttes d'urine, difficiles à localiser, auront une odeur très forte, persistante et désagréable.

Le chat risque aussi de se battre avec des rivaux dans le quartier et de partir en vadrouille à la recherche d'une femelle en chaleur dont il aura flairé les phéromones à des kilomètres... S'il revient, ce sera en mauvais état, probablement blessé.

#### La femelle, elle, pourra se trouver pleine dès l'âge de 6 mois

Elle aura passé des jours à appeler les mâles, qui viendront feuler sous vos fenêtres. On peut lui donner la pilule contraceptive, mais encore faut-il y penser au bon moment ! Et elle peut la rejeter après l'avoir avalée... Même si cela s'avère efficace, à long terme la pilule augmente les risques d'avoir un cancer de la chaîne mammaire, très fréquent chez les chattes non stérilisées.

L'idée reçue qu'il faut lui laisser faire une première portée avant de la faire stériliser est fautive. Elle risque par la suite de faire des grossesses nerveuses à répétition, ce qui n'arrivera pas si elle n'a jamais eu l'expérience de mettre bas.

La saison des amours pour les chats se produit deux ou trois fois par an. La chatte peut faire jusqu'à 6 chatons lors de chacune de ses trois chaleurs.

#### Le devenir des chatons

Faites le calcul. Vous serez vite débordé de chatons dont personne ne veut... Qu'en ferez-vous ? Les abandonner dans la nature ? Les noyer ? Les donner à une association qui est déjà débordée de chats dont on ne veut plus ? On entend souvent dire que la stérilisation est *contre nature*. C'est donc *naturel* de tuer les petits ou de les abandonner ?

Non, vous êtes quelqu'un de bien. Vous garderez les mignons petits chatons et vous chercherez à les faire adopter. Par quelqu'un qui ne les fera pas stériliser quand ils auront l'âge de 6 mois ? Le cercle vicieux est bouclé...

#### La législation

Saviez-vous que la loi vous oblige à faire identifier tous les chats nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, avant leurs 7 mois, mais à n'importe quel âge si vous donnez le chat ou le petit chaton à autrui ? Et l'identification est aux frais du cédant – c'est-à-dire VOUS.

### Les bienfaits de la stérilisation

Pour la santé et la sécurité de votre chat, pour avoir un compagnon doux et propre à la maison, faites-le stériliser, que ce soit un mâle ou une femelle. A la longue, ce sera mieux aussi pour votre porte-monnaie...

La stérilisation sauve des vies en réduisant le nombre de chats tués chaque année dans les campagnes de contrôle de la population féline. Si nous réduisons le nombre de chats dans les rues grâce à la stérilisation, ces campagnes et l'euthanasie seront inutiles. La stérilisation est une alternative humaine et efficace.

La stérilisation diminue le risque pour les chats de contracter des maladies sexuellement transmissibles ou des maladies transmises par morsure (leucose, virus d'immunodéficience féline, le SIDA du chat, maladies infectieuses...).

Et enfin, la stérilisation réduit les abandons.



## ASSMAT

Avec [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr)

**Trouvez l'assistante maternelle qui vous correspond**



Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ? Le Département de Loire-Atlantique vous aide à trouver l'assistante maternelle qui vous correspond grâce à son nouveau site internet [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr)

### Un nouveau site gratuit dédié aux parents et futurs parents

À partir de juin 2017, le nouveau site du Département, construit en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, proposera des contenus enrichis pour les familles. Avec [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr), vous pourrez :

- Connaître les disponibilités et les conditions d'accueil des assistantes maternelles près de chez vous, sur votre trajet quotidien ou à proximité de votre lieu de travail.
- Accéder à leurs coordonnées et leur profil détaillé (nombre de places, horaires...)
- Localiser le Relais assistantes maternelles/Relais petite enfance (RAM/RPE) de votre secteur qui pourra vous aider dans vos démarches
- Obtenir les informations pratiques sur ce mode de garde

## CAF

### Une journée dédiée aux assistantes maternelles

La Caf organise le samedi 30 septembre 2017 à La Beaujoire une journée spécialement dédiée aux assistantes maternelles de Loire-Atlantique. Elles pourront échanger, partager et enrichir leurs pratiques autour de conférences, d'ateliers et de stands.

#### Au programme

Le matin : Une conférence, des témoignages.

Le midi : Un déjeuner offert.

L'après-midi :

- 24 ateliers avec intervenants sur différents thèmes autour du *bien vivre son métier* (la communication professionnelle, les gestes et postures, la sophrologie, les jouets pour les enfants...).
- 7 stands d'information (Pmi, Ircem...).
- 7 stands animés par les Relais assistantes maternelles (Ram) sur différents thèmes (musique, livres, jeux...).

Plus d'informations et inscriptions en ligne sur [www.caf.fr/Ma Caf](http://www.caf.fr/Ma Caf)

### Des services et des informations adaptées à vos besoins

Élaboré en partenariat avec de nombreux professionnels de la petite enfance (RAM/RPE, assistantes maternelles, associations...), le nouveau site [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr) facilite vos recherches et vous oriente vers les bons interlocuteurs à chaque étape : recrutement, contrat de travail, salaires, congés, fin du contrat...

#### Vous recherchez une assistante maternelle ?

Rendez-vous sur [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr), Un service du Département.

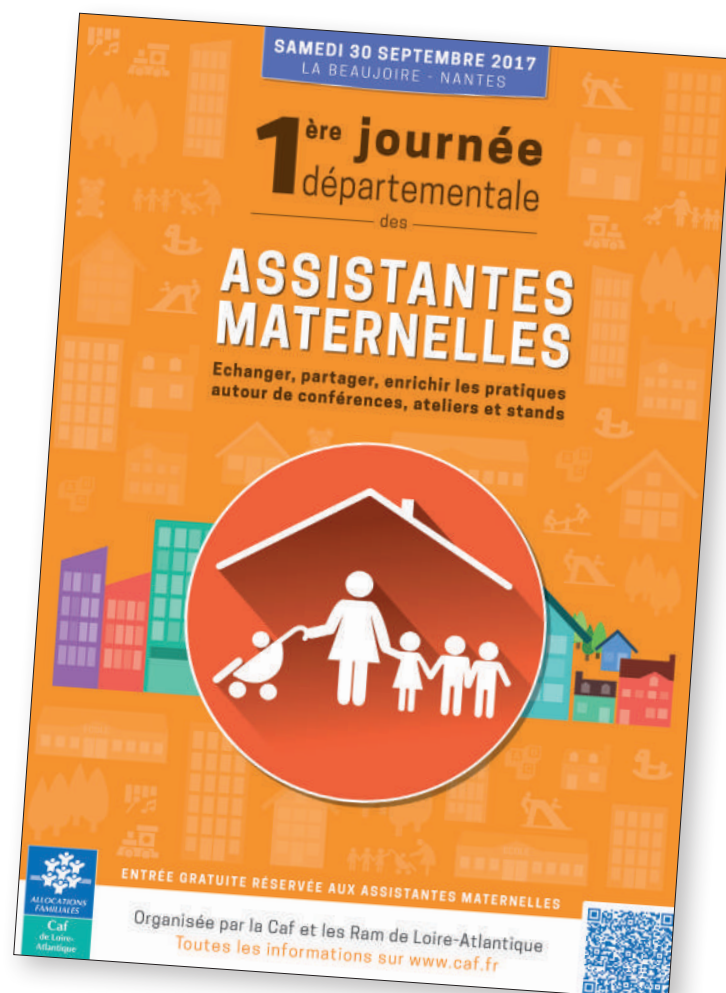
#### Vous êtes assistante maternelle ?

[assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr) vous propose de nouveaux services : mise à jour des disponibilités actuelles et futures, déclarations d'accueil en ligne, actualité, agenda, annuaire...

Pour être les premières ou les premiers à bénéficier de ces nouveautés, créez dès maintenant votre compte et renseignez vos disponibilités.

Une place se libère ou votre situation évolue ? À tout moment, connectez-vous et modifiez vos informations.

**Rendez-vous dès maintenant sur [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr) et créez votre compte en quelques clics.**



## VOTRE CPAM VOUS INFORME...

### **Vous êtes âgée de 25 à 65 ans ?**

#### **Pensez au dépistage du cancer du col de l'utérus !**

Le cancer du col de l'utérus touche plus de 3 000 femmes chaque année en France et provoque encore plus de 1 000 décès.

Le frottis de dépistage est le meilleur moyen de lutter contre cette maladie. C'est un examen simple et indolore qui ne prend que quelques minutes. Si les résultats font suspecter une anomalie, des examens complémentaires seront pratiqués.

#### **À quel rythme cet examen est à réaliser ?**

Le frottis est recommandé à partir de 25 ans. Les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis doit être fait tous les 3 ans, jusqu'à 65 ans (même en l'absence de rapports sexuels ou après la ménopause).

#### **Qui peut effectuer ce dépistage ?**

- Votre médecin (généraliste ou gynécologue).
- Votre sage-femme.
- Dans un laboratoire (sur prescription médicale).

#### **Pourquoi se faire dépister ?**

Même en l'absence de symptômes, les premières lésions peuvent apparaître. Il convient donc d'agir très tôt, avant que le cancer du col de l'utérus ne se développe.

#### **Quel remboursement par l'Assurance Maladie ?**

L'analyse du frottis de dépistage et les consultations chez votre médecin ou votre sage-femme sont prises en charge dans les conditions habituelles de remboursement.



**Retrouvez ces informations sur votre compte ameli, rubrique Mon espace prévention.**

Plus d'infos sur le cancer du col de l'utérus sur [ameli.fr](http://ameli.fr) > rubrique Santé

[www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/frottis-depistage](http://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/frottis-depistage)

### **Vous voyagez en Europe ? N'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie !**

Vous voyagez en Europe pour des vacances ou un déplacement professionnel ? Pensez à commander votre carte européenne d'assurance maladie. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est gratuite et valable 2 ans.

#### **Anticipez votre demande !**

Au moins 15 jours avant votre départ, demandez votre carte européenne à la CPAM.

En cas d'accident ou de maladie, elle vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour.

#### **Commandez votre carte européenne en ligne !**

Grâce à votre compte Ameli, vous pouvez commander votre carte en ligne, depuis chez vous, en vous connectant à votre compte sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique *Mes démarches* > *Commander une carte européenne d'assurance maladie*, et présentez-la ensuite avec votre smartphone ou votre tablette.

#### **Vous n'avez pas encore votre compte Ameli ?**

Vous pouvez désormais le créer sans attendre votre code provisoire ! Munissez-vous du numéro IBAN de votre compte bancaire ainsi que de votre carte Vitale et rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique *Mon compte*.



# DATES À RETENIR

JOUR	DATE	ACTIVITÉ	LIEU	ORGANISATEUR
Dimanche	10 septembre	Escale Agricole	Villeneuve-en-Retz	Municipalité
Dimanche	10 septembre	Déval'pente	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Apel - École Sainte-Julitte
Judi	14 septembre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Samedi	16 septembre	Exposition	La Salorge - Bourgneuf	Office du Tourisme
Vend - Sam. - Dim.	15, 16 & 17 septembre	Ouest Bike Show	Parking de la Salle des Sports - Bourgneuf	Les Aigrettes Burnées
Samedi - Dimanche	16-17 septembre	Journées du Patrimoine	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Municipalité
Dimanche	24 septembre	Vide-Grenier	Salle Omnisport - Bourgneuf	Apel - École Sacré Cœur
Vendredi	6 octobre	Repas	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Inter-Club des Aînés Ruraux
Samedi	7 octobre	Soirée Dance Floor	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Festival Saint Cyrien
Samedi	7 octobre	Fête du vin nouveau	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Confrérie Raisvins
Judi	12 octobre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Dimanche	15 octobre	Vide-Grenier Musical	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Vretz Box Son
Vendredi	27 octobre	Loto	Salle Polyvalente - Fresnay	Sud Retz Basket
Lundi	30 octobre	Don du sang	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Amicale des donneurs de sang
Mardi	31 octobre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Fresnay	Club du Sourire
/	Fin oct. ou début nov.	Jump Go	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Espace Jeunes
Samedi	4 novembre	Soirée fruits de mer	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Festival St Cyrien
Judi	9 novembre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Vendredi	10 novembre	Concours de Tarot	Salle Polyvalente - Bourgneuf	La Pétanque Novembourgeoise
Samedi	11 novembre	Commémoration	Saint-Cyr	Municipalité - UNC Bourgneuf/St-Cyr/Fresnay
Vendredi	17 novembre	Loto	Salle Polyvalente - Fresnay	ASR Football
Samedi	18 novembre	Karaoké	Salle Polyvalente - Fresnay	Chorale Fresnay Mélodie
Dimanche	19 novembre	Sainte Cécile	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Les Jeunes de Bourgneuf
Dimanche	19 novembre	Concours de cartes	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Amitiés Saint Cyriennes
Samedi	25 novembre	Akil Tour	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Navire des Lutins
Samedi	2 décembre	Vente de Bottereaux	Villeneuve-en-Retz	Téléthon
Mardi	12 décembre	Repas	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Judi	14 décembre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Samedi	16 décembre	Fête de Noël	Salle Polyvalente - Fresnay	Amicale Laïque - École Schoelcher
Vendredi	22 décembre	Conférence	Salle Polyvalente - Saint-Cyr	Les Randonneurs des Étoiles
/	décembre	Concert de Noël	Eglise - Bourgneuf	Chorale La Cle De Sel
/	décembre	Marché de Noël	Place du Marais - Bourgneuf	Municipalité
Mercredi	27 décembre	Thé-Dansant	Salle Polyvalente - Fresnay	Club Amitiés et Loisirs
Judi	4 janvier	Don du sang	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Amicale des donneurs de sang
Judi	11 janvier	The Dansant	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Club Amitiés et Loisirs
Vendredi	12 janvier	Vœux du Maire	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Municipalité
Dimanche	14 janvier	Concours de Belote	Salle Polyvalente - Fresnay	ASR Football
Samedi	20 janvier	Sainte Barbe	Salle Polyvalente - Bourgneuf	Pompiers
/	Fin avril	Croisière	Rhin	Club Amitiés et Loisirs

**Escapade Agricole**  
6<sup>ème</sup> édition

**Dimanche**  
10 Septembre 2017

**Villeneuve en Retz**

**DEPART 8h30**  
Ferme Benoit Ferré  
à la Coussais

En voiture ou à vélo, toute la journée découvrez gratuitement une partie du patrimoine agricole de la commune. Pensez au pique-nique pour le midi.

**DÉVAL' PENTE**  
**St CYR EN RETZ**

**10 septembre**

2 Pistes de 300 et 500 m

1 Bâche savonneuse

De 10h à 17h  
Participation 5€

Restauration sur Place

casque et gants obligatoires  
véhicules non motorisés seulement

Facebook: Ogecapel Stejulitte

**BOURGNEUF EN RETZ (44)**

**QUEST BIKE SHOW #12**

**16-17 SEPTEMBRE 2017**

**Vide-greniers spécial MUSIQUE**  
5<sup>ème</sup> édition

Vente - achat de matériel de musique

**Dimanche 15 octobre 2017**  
9h à 18h

**Bourgneuf en Retz (44)**  
Salle polyvalente (en intérieur)

Bar restauration sur place

Avec le soutien de : **Crédit Mutuel**  
la banque à qui parler

Renseignements :  
vretzboxson@gmail.com  
ou 06 30 17 60 67

de 8h à 18h

**BOURGNEUF EN RETZ**  
Parking Salle des Sports

**VIDE GRENIER**

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**

3.50€ le mètre linéaire - 10€ les 3 mètres  
(1 ticket par 3 mètres de réservés)

Café ou Apéritif offert à tous les exposants  
(sur emplacement réservé au verre. En de plus que la longueur du véhicule)

Stationnement du véhicule sur emplacement

Restauration sur place, buvette, grillade, crêpes

**RESERVATIONS AU 06 62 11 54 63**

Organisé par l'association des parents d'élèves de l'Ecole Sacré Coeur